

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



2016 : proches, efficaces, à l'écoute des territoires

2016 aura été le temps 1 de la mise en pratique du projet stratégique du CAUE 2016-2018. Un projet élaboré pour s'adapter aux conjonctures actuelles en perpétuelle évolution, pour répondre aux nouveaux défis que doivent relever les collectivités locales, qu'ils soient environnementaux, énergétiques ou encore liés à l'habitat ou la mobilité, pour anticiper et s'adapter aux nouvelles réalités du terrain.

Au cœur du projet stratégique, une grande enquête qualitative a été lancée en fin d'année 2016, les résultats analysés en 2017, nous permettront de proposer un accompagnement encore plus ciblé, d'enrichir notre offre de service, dépassant la simple intégration du projet et ce, sur tout le territoire girondin. Car en 2016, comme depuis près de 40 ans, la proximité avec les différents acteurs du territoire (collectivités, institutions, particuliers,...) reste au cœur des préoccupations du CAUE.

Le CAUE s'affirme comme un expert du territoire, un partenaire incontournable des collectivités, comme un soutien et un appui technique aux multiples compétences, basées sur des retours d'expériences. En témoigne la part prise par le conseil aux collectivités locales cette année, en progression constante depuis deux ans (cf p.9) et la demande toujours forte de formation (cf p.29).

La réorganisation des permanences des architectes conseillers pour les particuliers, dans 63 points de rencontre sur toute la Gironde, a engendré une hausse du nombre de conseils prodigués, tout en réduisant le ratio coûts/temps passé (cf p. 39). En adaptant régulièrement son offre de service, le CAUE s'engage à gagner en efficacité et à affirmer son rôle d'acteur du territoire girondin auprès de tous ses publics, y compris le grand public et le public scolaire (cf p.49). Informer, sensibiliser, valoriser le territoire et ses richesses, travailler en réseau pour un meilleur maillage territorial et une meilleure synergie des compétences tels sont les engagements du CAUE de la Gironde (cf p.59).

A la lecture de ce rapport d'activité, vous découvrirez les multiples facettes du CAUE, tant en termes de missions, d'actions thématiques que de publics, témoignant de notre engagement au service de tous.

Bonne lecture !

Alain Charrier
président du CAUE de la Gironde



Éditorial	3
Activités 2016 : les chiffres clés	7
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	9
Architecture	16
Paysage & environnement	20
Urbanisme	24
FORMATION	29
Ateliers	30
Conférences et interventions	34
CONSEIL AUX PARTICULIERS	39
Les temps forts	44
Les témoignages	46
SENSIBILISATION	49
Les incontournables	50
Les inédits	52
Public scolaire	54
INFORMATION-COMMUNICATION	59
Le réseau CAUE	64
Partenariats	67
L'ASSOCIATION	71
Le conseil d'administration	72
Chantier Ormano	76
Comment adhérer	78
Lexique	82



actions 2016

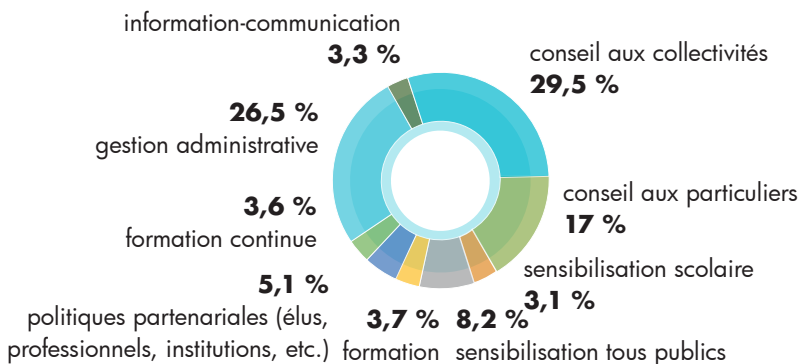
Activité 2016 : les chiffres clés

L'équipe du CAUE, c'est 29 personnes soit 19,70 équivalent temps plein. L'activité totale de l'année représente 3817 jours de travail. Depuis 2014, notre activité de conseil auprès des collectivités est en croissance constante. De 37,5% en 2014, elle est passée à 42,7% en 2015 pour atteindre **48% en 2016, soit +28% en 2 ans !**

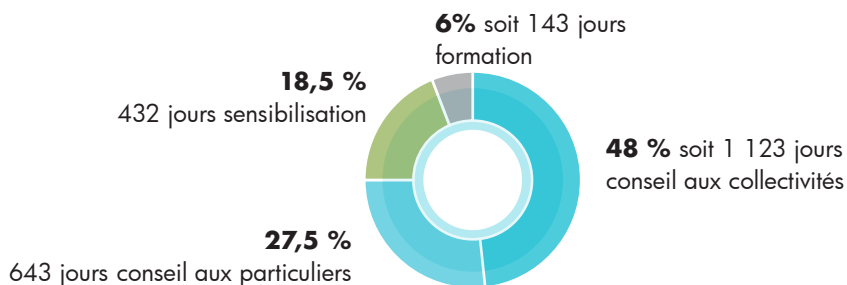
Pour autant le CAUE n'a pas négligé ses autres missions. Une réorganisation des permanences pour les particuliers, préservant quand même un maillage territorial conséquent, a permis là aussi d'augmenter le nombre de conseils donnés tout en réduisant le temps passé sur les routes. En 2016, le conseil aux particuliers représente 27,5% de l'activité du CAUE, soit **+7%** par rapport à 2015.

La **sensibilisation** auprès du public scolaire et du grand public garde cette année encore toute sa place au sein du CAUE. Les différentes actions en matière de pédagogie scolaire s'inscrivant dans des cycles de 2-3 ans, cette année 2016 est donc moins « chronophage » en temps passé mais tout aussi efficace que les années précédentes. On retrouve le même schéma pour la **formation**. Les cycles de formation se construisant dans la durée, l'année 2016 a permis de dispenser de nombreuses formations préparées l'an passé (sous forme d'ateliers à la carte...), en libérant du temps pour traiter plus de dossiers de collectivités.

Activité générale



Répartition de l'activité par grandes missions



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Les modalités de conseil aux collectivités

Du simple conseil à la réflexion plus approfondie, le CAUE intervient sur sollicitations à différents niveaux :

- conseil ponctuel,
- aide méthodologique et technique,
- diagnostic préalable,
- étude de faisabilité (définition des enjeux et orientations),
- aide à la programmation,
- assistance pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre (choix de la procédure et rédaction du cahier des charges),
- participation aux jurys de sélection,
- participation aux réunions de suivi des opérations en cours jusqu'à finalisation de l'étude.

Le CAUE mène également des actions de sensibilisation auprès des élus et techniciens autour des problématiques liées à l'aménagement et l'architecture durables et à l'emploi d'outils réglementaires.

Les niveaux de conseil

Le CAUE s'engage auprès des collectivités

RÉPONSE À LA DEMANDE



niveau
1

CONSEIL SIMPLE
ou informatif

Information technique et/ou juridique ponctuelle

niveau
2

**CONSEIL
APPROFONDI**
inscrit dans la durée

Mise en place et animation d'une démarche de travail, productions techniques pour faire évoluer la réflexion, scénarios possibles, synthèses et contenus soumis à la décision, mise en place des relais et prolongements, suivis, ...

niveau
3

PARTICIPATION
à une démarche portée
par d'autres institutions

Participation à des comités techniques ou comités de pilotage

niveau
4

PARTENARIAT
et
**CONVENTIONS
CADRE**

Le conseil s'inscrit dans une logique d'expertise et d'accompagnement dans une durée longue auprès de partenaires institutionnels majeurs et se décline en différentes missions de conseil

- Cas 1 : accompagnement d'un territoire dans une durée longue
- Cas 2 : expérimentation approfondie dans le cadre d'un programme spécifique

IMPLICATION DU CONSEILLER



1 heure à 1 jour

Supérieure à **2 jours**
+ convention non payante

Participation régulière

Au-delà de **20 jours**
+ convention spécifique

PRODUCTION



Restitution orale ou fiche-conseil

- Dossiers ou comptes-rendus d'étapes
- Dossier final
- Cas 1 : sans production technique écrite ou dessinée
- Cas 2 : ce niveau de conseil peut se prolonger sur des prestations plus approfondies : avis, conseil de niveau 2
- Dossiers ou comptes-rendus d'étapes
- Dossier final

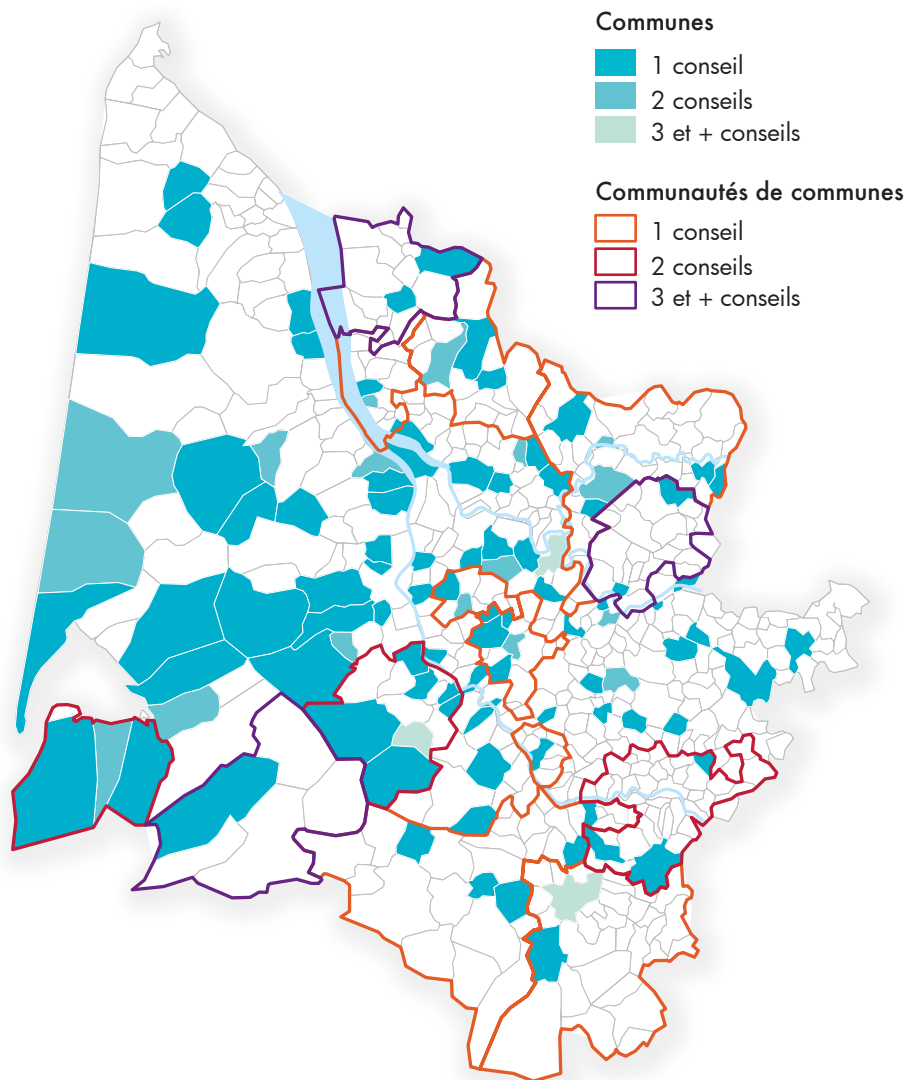
En 2016

199 NOUVELLES SOLLICITATIONS DES COLLECTIVITÉS

Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Le CAUE est intervenu auprès de **131 communes** et

19 Communautés de Communes et syndicats



199 nouvelles sollicitations des collectivités, soit +3%, réparties comme suit :

- 23 demandes de 14 Communautés de communes
- 8 demandes de 5 syndicats
- 131 demandes de mairies
- 28 demandes de partenaires institutionnels
(conseil départemental, conseil régional, conservatoire du littoral, PNR, etc.)
- 9 demandes de syndicats de copropriétés

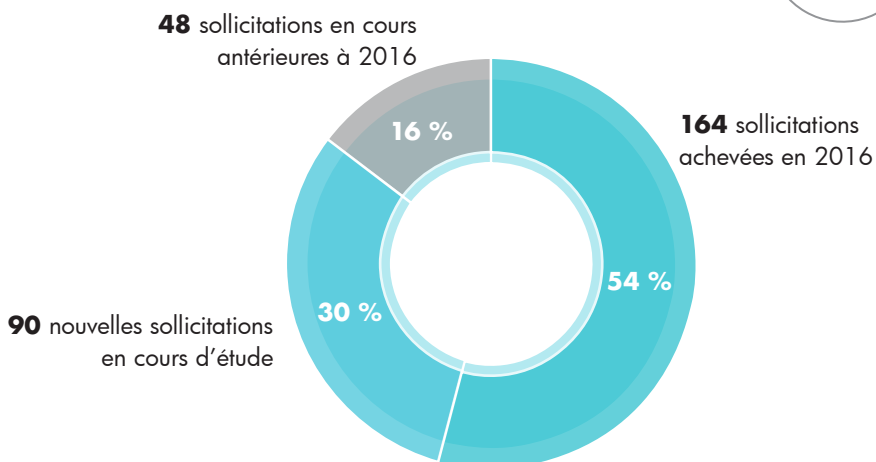
En 2016, les équipes du CAUE ont été mobilisées sur 302 dossiers ! soit un temps passé de 1 123 jours

Études de faisabilité, assistance à maîtrise d'œuvre, conseils phytosanitaires, études d'aménagement, charte paysagère, etc. Les demandes sont variées en typologie, mais aussi en temporalité. Ainsi, au 31 décembre 2016, les équipes du CAUE ont rendu 164 dossiers dont :

- 112 sollicitations de l'année 2016
- 65 sollicitations antérieures à 2016

90 demandes faites en 2016 sont toujours en cours d'étude et se poursuivront en 2017. À ces 90 dossiers toujours en cours, il faut ajouter 48 dossiers antérieurs à 2016 qui font toujours l'objet d'un suivi par les équipes du CAUE. Au total au 1^{er} janvier 2017, les conseillers du CAUE ont 138 dossiers à traiter, suivre, analyser ou finaliser.

Activité des conseillers



Répartition des conseils par champs d'intervention

Sur les 199 nouvelles sollicitations, les champs d'intervention peuvent être multiples. Ils sont répartis comme suit :



Les thématiques du conseil

77 conseils en architecture



bâtiment communal / équipement scolaire
(école, restaurant, préau) / mairie /
salle des fêtes

mise aux normes / construction /
aménagement / agrandissement /
faisabilité

126 conseils en environnement, paysage et urbanisme



espaces naturels / espaces publics /
gestion différenciée / parcs / PLU - PLUi

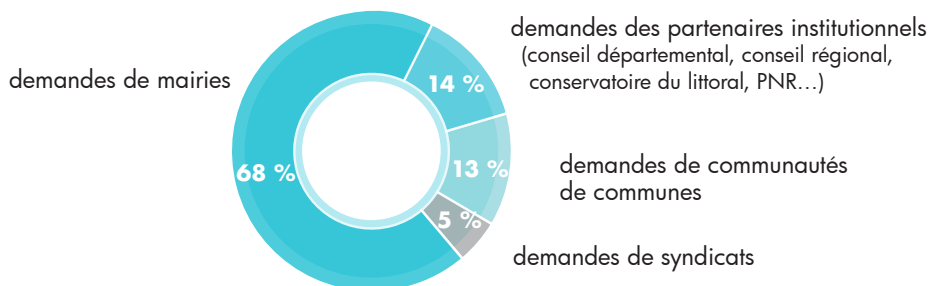
diagnostics / réflexion préalable /
accompagnement / concertation

Un conseil dans la durée

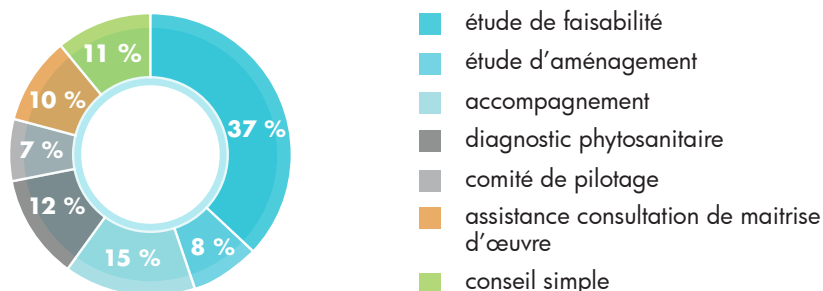
Les élus, qui en 2015 avaient soumis au CAUE de nombreux projets pour leur commune, ont priorisé leurs actions et nous ont de nouveau sollicité pour la mise en œuvre plus concrète des aménagements. Agrandissement de bâtiments publics et mise aux normes, mais aussi création de nouveaux équipements, sont les principaux sujets sur lesquels les conseillers du CAUE ont été amenés à proposer des études préalables et des assistances au montage des consultations de maîtrise d'œuvre.

Le CAUE accompagne les collectivités qui initient et élaborent des démarches de projet de territoire, en fait émerger les enjeux et les leviers stratégiques et propose leurs modalités de mise en œuvre.

Répartition par bénéficiaire



Répartition selon la nature du conseil



16 participations à des jurys

En 2016, le CAUE a participé à 16 jurys pour des projets variés : centre de loisirs, écoles, rénovation et extension de salle des fêtes, centre aquatique, locaux pépinières d'entreprises, caserne, etc., à la demande des mairies, CdC, mais aussi des partenaires comme le SDIS et le SID.

architecture

" redéfinir
le projet
en fonction
des besoins "

À **Captieux**, la municipalité a fait appel au CAUE pour réfléchir à la réhabilitation d'un ancien commerce en cabinet médical, avec à terme, l'ambition de créer un ensemble de cabinets de médecine associé à ce nouveau pôle de santé.

Le conseil du CAUE...

Affirmer la faisabilité du projet dans une stratégie globale de développement de centre-bourg. Dans le cadre d'une démarche prospective de revitalisation du centre-bourg de Captieux, la proposition du CAUE, pour cette première tranche d'intervention, tient compte du phasage exprimé dans les intentions générales de la commune et répond à l'ensemble des attentes de la municipalité dans la perspective d'un projet global cohérent. Cette première tranche d'intervention concerne **la réhabilitation d'un ancien commerce** en cabinet de médecine générale complété d'un logement de fonction en étage. La réhabilitation et/ou la création de logements dédiés, notamment à l'hébergement des professionnels de santé ainsi qu'à l'accueil de nouveaux résidents, complète les intentions programmatiques de ce projet.



Avant travaux



Illustration du projet

➔ LES SUITES...

Situé en cœur de bourg, le site permet de confirmer les centralités urbaines existantes et d'en créer une nouvelle. Les parcelles concernées forment ainsi une unité foncière bénéficiant d'un cadre bâti accessible directement depuis la voie publique et d'un cœur d'ilot paysager.

Rénover et agrandir une salle des fêtes

La mairie de **Saint-Aubin-de-Médoc** souhaitait étudier la faisabilité de l'extension de la salle des fêtes, située en cœur de bourg, dans l'enceinte d'un groupement scolaire. Devenue trop petite et vétuste, elle ne répondait plus aux besoins de la municipalité, des associations ou encore des scolaires.

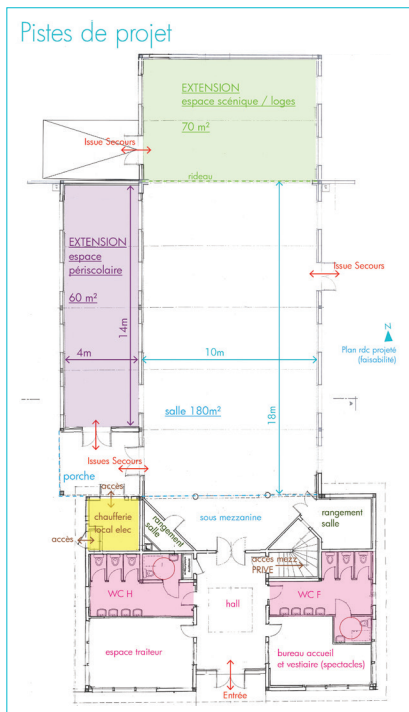
Le conseil du CAUE...

Analyser les problématiques du site, ses accès, son orientation, les contraintes techniques et réglementaires, etc., pour proposer un réaménagement global de la salle. Plus adaptée aux besoins, ne répondant plus aux normes de sécurité, la salle des fêtes devait être repensée dans son ensemble. En outre, son positionnement dans l'enceinte d'un groupement scolaire, devait également être pris en compte. Le CAUE après avoir fait **l'analyse des contraintes**, a proposé des croquis reprenant des principes d'extension et de rénovation possibles, intégrant des espaces et aménagements nécessaires aux nouveaux besoins de la commune, le tout en fournissant un estimatif financier global.



➔ LES SUITES...

La mairie de Saint-Aubin-de-Médoc, en s'appuyant sur l'étude du CAUE, lancera un appel d'offres pour recruter l'équipe d'architectes qui concevra et réalisera ce projet.

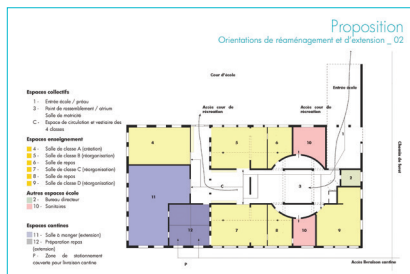
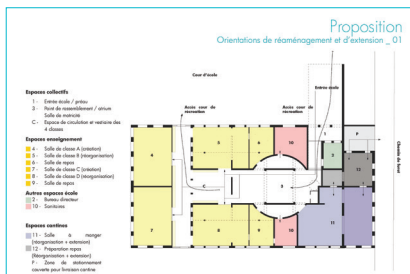


Agrandir une école en centre-bourg

La commune d'**Etauliers** a sollicité le CAUE pour réfléchir aux évolutions possibles de son école maternelle. Afin de suivre l'accroissement de la population, la municipalité souhaite ouvrir deux classes supplémentaires au sein de son établissement, agrandir l'espace restauration et retravailler les espaces existants pour répondre aux exigences pédagogiques actuelles.

Le conseil du CAUE...

Poser un diagnostic de départ pour mieux appréhender les problématiques énoncées. Suite à une visite du bâtiment avec les élus et les enseignants, trois pistes de réaménagement et d'extension ont été soumises aux élus, en tenant compte du confort thermique de l'école mais aussi des coûts de fonctionnement de cette dernière. Ces réflexions, répondant **aux exigences thermiques et spatiales** de la municipalité et du corps enseignant, ont servi de support de discussion, deux scénarii ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'une estimation des surfaces et de coût.



➔ LES SUITES...

Le regard CAUE a conduit la commune à percevoir les enjeux de la modification de l'école existante et a ouvert les possibilités d'évolution du bâtiment le rendant « modulaire » malgré les contraintes.

paysage & environnement

" aménager
les espaces
pour
les adapter
aux usages "

Former aux continuités écologiques

FOCUS

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de communes (CdC) du **Réolais en sud Gironde** a demandé au CAUE de sensibiliser les élus de son territoire aux continuités écologiques et de l'accompagner dans le choix de son bureau d'études. Le CAUE forme les acteurs locaux du sud Gironde à la transcription de la trame verte et bleue dans leur document d'urbanisme via l'ACE (Assistance aux continuités écologiques).

Le conseil du CAUE...

Accompagner et former les élus et acteurs du territoire aux continuités écologiques, à la biodiversité et aux services rendus par la nature sous forme d'atelier participatif en partenariat avec l'Union régionale Nouvelle Aquitaine des CAUE (URCAUE).

Le premier atelier « Assistance Continuités Ecologiques » (ACE) a permis de faire prendre conscience aux élus que l'homme fait partie de la biodiversité, influe sur elle et en est dépendant. En manipulant et s'appropriant les grands concepts (biodiversité, services écosystémiques et continuités écologiques) et en les traduisant sur leur territoire, les élus appréhendent mieux les enjeux de l'ACE dans sa dimension écologique mais aussi dans son intégration à un PLUi. Intervenant en amont du choix du bureau d'études, le CAUE permet aux élus du sud Gironde de mieux comprendre les enjeux environnementaux.



➔ LES SUITES...

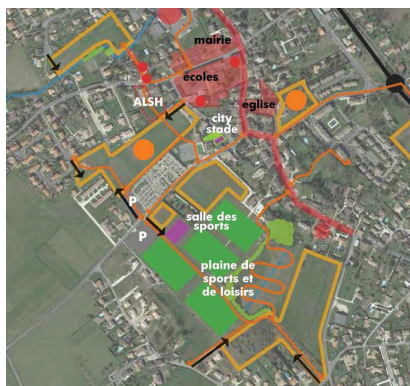
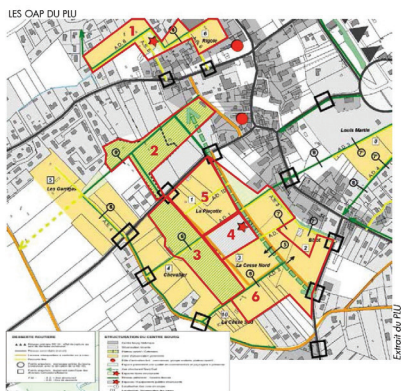
Deux autres ateliers participatifs sont au programme en 2017, dans la continuité du premier. Ils concerneront notamment la traduction de l'ACE dans la rédaction du PADD. Le CAUE prévoit également un atelier spécifique au territoire en sud Gironde.

Galgon, commune située au nord de Libourne, a fait appel au CAUE pour avoir, dans un premier temps, des conseils sur les procédures à mettre en œuvre pour modifier son PLU. Cette demande a amené finalement à s'interroger sur les différents projets communaux à plus ou moins long terme, et sur les besoins en équipements publics et en logements.

Le conseil du CAUE...

Réfléchir, en amont d'une évolution possible du document d'urbanisme, au projet de centre-bourg : équipements et espaces publics, urbanisation, etc. En prenant en compte la notion de cadre de vie et de paysage urbain, le CAUE a proposé d'apporter des éléments d'analyse et de réponse aux élus dans la perspective d'un projet global de centre-bourg :

- une réorganisation des équipements publics dans le centre bourg. Comment redistribuer les usages pour répondre aux besoins et ne pas créer de dysfonctionnement urbain ?
- la création de nouveaux logements sociaux. Comment satisfaire au mieux les besoins et la capacité d'accueil du bourg en logements ?



➔ LES SUITES...

Après un état des lieux de l'existant, les principaux enjeux ont été identifiés afin d'envisager trois scénarii comme premières pistes d'évolution de l'organisation du centre-bourg.

■ tissu commercial et de services	 secteurs à urbaniser
P stationnements à aménager	● localisation logement sociaux
 terrains de sport	➔ accès routiers
 salle des sports	➔ liaisons piétonnes
 city-stade	● bâti communal reconverti pour usages culturels et de loisirs (musique, associations...)
 jardins, boisements et espaces naturels	

Accompagner la création d'un lotissement communal

La commune de **Loupes** est propriétaire d'une parcelle aux abords de son église et de sa salle des fêtes bordées de grandes structures paysagères. Elle souhaite y développer un lotissement communal afin d'anticiper et gérer au mieux son extension urbaine.

Le conseil du CAUE...

Accompagner la municipalité aussi bien sur le plan technique que juridique dans son projet. En effet, sur cette parcelle, la commune doit faire face à plusieurs contraintes techniques. La nature du sol empêchant notamment de produire un lotissement classique et parfois banalisant pour le territoire. L'accompagnement par le CAUE, à la fois sur le plan technique et juridique, a consisté à révéler les caractéristiques fortes du site (structure paysagère, structure du sol, relief, etc.) et à élaborer des orientations de projet en vue de mettre en place ce programme. Les contraintes deviennent alors la véritable identité et les atouts du projet, la résolution technique d'un problème devient la colonne vertébrale du parti d'aménagement.

Synthèse

Des contraintes, physiques et techniques, imposent un lotissement particulier pour répondre à la nature du terrain.

Une parcelle agricole, en bordure de la commune, doit être réaménagée pour répondre à la demande communale.

Un relief en pente, avec le bord de la parcelle situé au-dessus du plan de référence, impose un lotissement en terrasses et de respecter l'alignement qui permet d'exploiter les caractéristiques paysagères et architecturales existantes.

Des sites paysagères remarquables, tels que l'église et la salle des fêtes, doivent être préservés et valorisés.

Une parcelle agricole, en bordure de la commune, doit être réaménagée pour répondre à la demande communale.

Un projet d'aménagement qui doit respecter les contraintes techniques et paysagères du terrain.

Commune de Loupes - Observatoire / Programme Habitat communautaire - CAUE Occide - A02314

Propositions

Un lotissement d'origine en respectant et en valorisant les sites existants par une réorganisation du programme pour un caractère spécifique et unique, en tenant compte des spécificités techniques du terrain.

2. UN EQUIPEMENT TECHNIQUE QUI DEVIENT UN ELEMENT QUALITATIF DU PROJET

Une réorganisation d'origine en respectant et en valorisant les sites existants par une réorganisation du programme pour un caractère spécifique et unique, en tenant compte des spécificités techniques du terrain.

Des sites paysagères remarquables, tels que l'église et la salle des fêtes, doivent être préservés et valorisés.

REFERENCES

Un espace public qui se voit connecté avec le territoire existant.

Commune de Loupes - Observatoire / Programme Habitat communautaire - CAUE Occide - A02314



➔ LES SUITES...

S'appuyant sur les bases des analyses du CAUE, la commune de Loupes va pouvoir procéder à la consultation et au choix d'un maître d'œuvre pour mener à bien un projet unique.

urbanisme

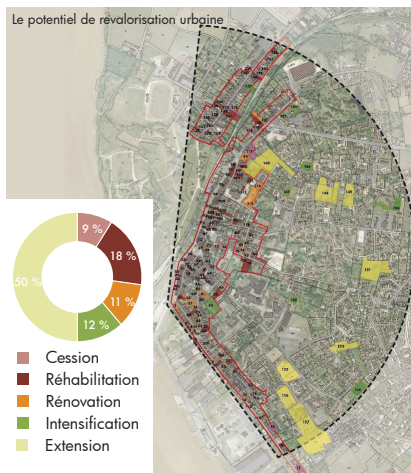
" mettre
en adéquation
la stratégie
et l'échelle "

À **Blaye**, la réflexion autour du développement urbain fait l'objet d'un accompagnement du CAUE en partenariat avec le département. Il est proposé à la municipalité de mener une expérimentation sur la revalorisation du centre-bourg autour de deux thématiques : l'espace public et le bâti vacant.

Le conseil du CAUE...

Poser un diagnostic permettant de repérer et d'évaluer les capacités foncières existantes dans le centre-ville. Ainsi, 157 parcelles ont été identifiées comme susceptibles de faire l'objet d'une revalorisation urbaine, soit un potentiel cumulé d'environ 13,3 ha. Des analyses foncières informant sur l'état et les évolutions récentes du marché immobilier local viennent compléter ce diagnostic de capacités foncières repérées, aussi bien en tissu dense qu'en tissu semi-dense.

S'appuyant sur cette étude, le CAUE a élaboré une note et un schéma-programme mettant en évidence les projets inscrits dans le système de fonctionnement urbain dans la perspective de revalorisation du centre-ville, en précisant leurs temporalités de mise en œuvre.



Potentiel foncier selon le mode de (re)valorisation

➔ LES SUITES...

Dans la continuité des actions menées par le CAUE et le département, un accompagnement plus opérationnel pour une revitalisation du centre-bourg et la mise en œuvre d'un projet urbain sur un site spécifique ou la réalisation d'un programme d'équipements publics ou de logements est à l'étude.

Dans le cadre de la finalisation de son PLU, la commune de **Lacanau** a sollicité le CAUE pour l'aider à définir les orientations d'aménagement et de programmation de 13 sites d'extension urbaine. Cet appui méthodologique a également consisté à mesurer la capacité d'accueil des secteurs du projet et à proposer un phasage de principe de leur ouverture à l'urbanisation.

Le conseil du CAUE...

Identifier des emprises foncières et la nature des domanialités pour en tirer des orientations. Ces dernières ont systématiquement porté sur la qualité paysagère et les caractéristiques des lieux. Le système des déplacements, la place de la voiture, les modes d'implantation, les morphologies et formes urbaines, la mixité et la diversité des fonctions urbaines ainsi que les contextes d'évolution réglementaire ont également contribué à orienter l'aménagement de ces zones. Au regard de ces analyses, le CAUE a permis d'ajuster la consommation foncière au projet de développement communal (de 137 à 85 hectares).

L'accompagnement du CAUE auprès de la municipalité s'est traduit par un appui aux travaux du bureau d'études maître d'œuvre du PLU et par une participation active à 3 séances de partage de l'étude.



➔ LES SUITES...

Le Plan local d'urbanisme canalais a été arrêté le 13 octobre 2016. En 2017, il sera soumis à l'enquête publique et à son approbation.

Encourager les initiatives locales de maîtrise de l'énergie

FOCUS

Lauréats de l'appel à projet national TEPCV (*Territoires à énergie positive pour la croissance verte*), le **SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre** et le **Parc naturel régional** des Landes de Gascogne (*Territoire à énergie positive en devenir*) ont mobilisé le CAUE à travers plusieurs ateliers de concertation en vue de définir leurs stratégies de transition énergétique et d'élaborer leurs plans d'actions concrets.

Le conseil du CAUE...

Définir les stratégies à horizon 2020-2050, planifier des actions opérationnelles envisageables à court terme, identifier les acteurs locaux mobilisables et les gouvernances à mettre en place pour une animation pérenne des actions projetées. Dans le même temps, le CAUE a participé aux ateliers « habitat et urbanisme » aux côtés des maîtrises d'ouvrage et de leurs bureaux d'études. Ce fut l'occasion de partager les ressources et les potentiels énergétiques des territoires et de débattre avec les représentants élus et les partenaires institutionnels et socioprofessionnels des enjeux de ces politiques énergétiques locales et durables.



➔ LES SUITES...

Le CAUE s'engage désormais dans un appui à la mise en œuvre de ces deux premiers plans d'action pour la transition énergétique validés fin 2016.

FORMATION

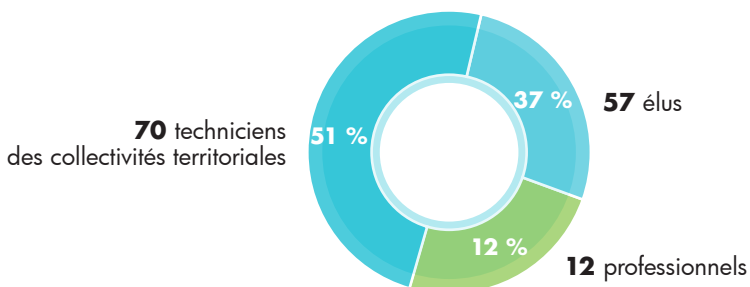


La formation au cœur des préoccupations

En 2016, 8 formations ont été proposées aux élus, techniciens et professionnels, soit une formation toutes les 6 semaines. Ces temps d'échanges et de paroles permettent aux acteurs territoriaux d'être en prise directe avec les changements en cours (réglementation, code de l'urbanisme, etc.), mais aussi d'appréhender les nouvelles manières de « faire la ville » (planification territoriale et planification énergétique, repenser les espaces publics, etc.).

Réalisées sous plusieurs formes (conférences, ateliers de mise en situation, ...) ces actions de formation initient des actions adaptées et appropriées aux besoins de chacun et aux nouveaux enjeux du territoire. Les conseillers du CAUE assurant une veille permanente sur tous les sujets liés aux problématiques territoriales.

Les acteurs publics présents cette année



3 mars 2016 / Mérignac
27 mai 2016 / CdC du Créonnais
3 juin 2016 / Ludon



« Nos parcelles font des petits ... bonne nouvelle ? »

2 logements sur 5 construits en Gironde sont des maisons individuelles. 4 Français sur 5 souhaiteraient devenir propriétaires d'une maison individuelle de préférence à la campagne ou en périphérie d'une ville centre. Devant la nécessité pour les communes de « produire du logement », mais aussi d'optimiser les tissus urbains existants pour éviter l'urbanisation extensive, la division parcellaire apparaît comme l'une des solutions. Encore faut-il **comprendre, évaluer et anticiper le processus de la division parcellaire** sur son territoire. Par le biais d'ateliers participatifs, d'études de cas pratiques et de questions-réponses, le CAUE accompagne et propose des solutions aux acteurs locaux.

➔ Au total, sur les 3 formations de l'année 2016, le public de ces ateliers était composé de **60% d'élus et de 40% de techniciens** (48 participants). L'intérêt des élus pour cette question ne fait aucun doute. Les participants suggérant même de passer d'une demi-journée à une journée complète.



3 et 4 mars 2016 / Mérignac
13 et 27 mai 2016 / Ludon



« Si la maison invitait l'architecture... »

L'architecture de la maison individuelle se heurte souvent à de nombreux préjugés : « cube », « chère », « pas pour moi », etc. Pourtant, les enjeux architecturaux et paysagers induits par un projet d'habitat sont importants et doivent être pris en compte.

À l'heure où l'instruction des autorisations d'urbanisme tend à incomber aux collectivités locales, cette formation dispensée par les architectes conseillers du CAUE propose une initiation à l'histoire de l'architecture, et à l'architecture girondine en particulier. Elle permet aussi aux participants **d'acquérir un vocabulaire architectural**, de **connaître les éléments de construction**, les matériaux et autres nouveautés notamment en matière d'énergie, etc. Les questions **d'extension et de rénovation** des bâtiments ainsi que les modifications de façades sont également abordées pour permettre aux instructeurs d'avoir un avis objectif, au-delà du « j'aime/j'aime pas ». Ces journées de formation à l'architecture permettent également des mises en situation via des ateliers participatifs.

➔ En 2016, **deux journées** ont été programmées à destination des élus et des techniciens (25 participants). Le CAUE propose également cette formation « à la carte », tout au long de l'année pour répondre aux demandes.



6 octobre 2016 / Rions

« Repensons nos espaces publics »



Ouverts à tous, les espaces publics par leurs usages et leurs esthétiques participent à la qualité du cadre de vie des habitants, au bon fonctionnement urbain, à embellir l'image d'un bourg, d'une commune, voire à responsabiliser les citoyens par l'implication habitante. Afin d'éviter des recettes et solutions préconçues, l'élaboration ou la requalification d'espace public doit faire l'objet d'une démarche spécifique.

Cette formation a été construite à partir des constats observés par les paysagistes conseillers du CAUE lors des accompagnements des collectivités autour **de projets d'espaces publics**. Trois ateliers ont alors été imaginés à partir des problématiques rencontrées lors de conseils : embellissement, économie et fonctionnalité.

Ces sujets ne sont que des entrées pour aborder, à partir de cas d'étude girondins, la question de la méthode possible de conduite globale de projet d'espace public.

Comment adopter une vision globale du projet ?

Quelles étapes incontournables du processus de projet ?

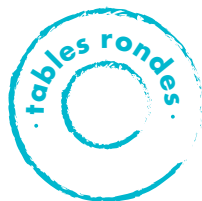
Quels ressources et outils mobiliser ?

➔ Cette demi-journée de formation a été suivie par **25 personnes** dont 17 élus, preuve que la question des espaces publics est au cœur des préoccupations des collectivités.



1^{er} décembre 2016 / Mérignac

« Territoire et énergie, ça s'articule ! »



Associer le thème de l'énergie à celui de l'urbanisme, c'est l'une des préoccupations des collectivités, qui, par leur mission de service public et leur fonctionnement (patrimoine, transport, aménagement, etc.), ont les moyens d'agir et de **créer des synergies pour apporter des solutions au défi énergétique**. Les collectivités territoriales occupent une place majeure pour relever ce défi : consommatrices, distributrices et productrices, par leurs opérations d'aménagement, par leur patrimoine bâti, par les services qu'elles fournissent à la population, par le droit des sols qu'elles fixent, par leurs moyens d'actions et leur rôle d'exemplarité.

Cette journée de formation, co-organisée par l'Alec (l'Agence locale de l'énergie et du climat) et le CAUE, a proposé aux techniciens et élus d'explorer l'articulation et les synergies entre planification énergétique et planification territoriale, pour faciliter la transition énergétique. La principale question était : plutôt que de subir, comment j'anticipe, comment j'agis avec les incertitudes ? Afin de rendre concrètes les possibilités, de nombreux intervenants extérieurs ont été conviés à exposer leurs réalisations ou démarches en matière d'aménagement et de planification intégrant la production, distribution et/ou consommation d'énergie : territoires à énergie positive dans un SCoT ou dans un PLUi, îlots de chaleur, revitalisation des centres-bourgs...

➔ Pour poursuivre cette démarche, qui a réuni **42 participants**, un temps 2 est prévu sous forme de visites en septembre 2017 !



Donner à voir un devenir possible

Etat après travaux

Etat actuel

Le principe du calcul

Ginko

Saint-Médard en Jallas

9 tranches de température
1 coefficient de pondération par tranche (de 0 à 1)

interventions et conférences

17 mars 2016 / Bordeaux

Journées départementales de l'Habitat

Elodie Vouillon, directrice du CAUE est venue présenter L'Observatoire Curiosité. Véritable outil de veille sur le territoire girondin notamment sur l'habitat individuel, intermédiaire ou collectif, l'Observatoire Curiosité (*lire aussi p.63*) sert aussi de support de conseils aux architectes du CAUE, tant pour les particuliers que pour les collectivités.



26 mars 2016 / Artigues-près-Bordeaux

Rencontres régionales de la Fédération nationale des SCoTs

Fort de son expérience, le CAUE de la Gironde est intervenu aux rencontres régionales du sud-ouest de la Fédération nationale des SCoT : « Dense avec les SCoTs ». Sébastien Cannet (paysagiste du CAUE) a présenté un outil référentiel de mise en œuvre des intensités urbaines et de la préservation du capital nature du territoire du SCoT du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre. Sandrine Piaux (architecte conseiller du CAUE) et Fabrice Del Aguila (architecte-urbaniste du CAUE) ont, quant à eux, abordé le processus de la division parcellaire à l'œuvre sur les territoires, devant plus d'une centaine de participants.



24 juin 2016 / Teich

Association nationale des directeurs d'associations de maires (ANDAM)

A l'occasion du 25^e congrès de l'ANDAM, Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde, mandatée par la Fédération nationale des CAUE (FNCAUE), est venue rappeler les liens anciens et fructueux existants entre les associations des maires et les CAUE. Formations, conférences, publications-guides, salons, depuis longtemps, les 92 CAUE accompagnent, forment et informent les élus et collaborateurs des mairies, sur plusieurs thématiques (architecture, urbanisme, environnement ou encore énergie). Cet échange a rappelé combien le soutien et l'appui des CAUE pouvaient s'avérer précieux pour les maires.

7 juillet 2016 / Libourne

Revalorisation des centres-bourgs

Cette journée d'échanges à destination des collectivités girondines entrées dans une démarche de revitalisation de centres-bourgs ou susceptibles d'y entrer, co-organisée par la DDTM, le Conseil départemental et le CAUE de la Gironde, a permis d'apporter des éléments de réponses aux nombreuses questions que suscite la revalorisation des centres-bourgs. Fabrice Del Aguila, architecte-urbaniste du CAUE en charge de cette problématique a ainsi pu répondre à certaines interrogations des collectivités lorsqu'elles s'engagent dans une telle démarche : Comment passer de la volonté politique à l'action concrète ? Quels partenaires pour bien être accompagné ? Sur quels outils s'appuyer ? Plus de soixante participants sont venus assister à cette journée.



7 novembre 2016 / Camblanes-et-Meynac

Loisirs innovants et accessibles à tous

Dans le cadre de l'animation de son programme « tourisme adapté en Entre-deux-Mers », l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM) a organisé une soirée de sensibilisation des acteurs publics et privés sur les loisirs innovants et accessibles, au château Courtade Dubuc. Les participants ont ainsi pu rencontrer les différents acteurs pouvant les aider à mettre en œuvre leur projet. Jean-Noël Bord, architecte conseiller du CAUE de la Gironde proposait des conseils gratuits pour examiner la faisabilité des aménagements envisagés. 61 personnes étaient présentes à ce rendez-vous. L'occasion une fois de plus pour le CAUE de montrer son implication dans la mise en accessibilité des bâtiments et espaces.

13 décembre 2016 / Bordeaux

Perception de la densité urbaine

L'A'urba, l'Agence d'urbanisme bordelaise, organisait une table ronde sur la densité urbaine et sa perception. L'occasion pour le CAUE, par la voix d'Elodie Vouillon, d'intervenir et de rappeler les valeurs fondamentales défendues par le CAUE notamment sur la qualité architecturale au quotidien pour un meilleur cadre de vie.



15 décembre 2016 / Bordeaux

Conférence Loi CAP, permis d'aménager

Le CAUE de la Gironde et la FNCAUE (Fédération nationale des CAUE) ont participé à la journée sur la loi CAP (Liberté de création, architecture et patrimoine), organisée par le 308-Vivre l'Architecture. Elodie Vouillon a pris la parole lors de la table ronde intitulée « Se former - CFAA : Permis d'aménager », revenant sur les idées reçues et les retours d'expériences du CAUE à propos du Permis d'aménager. Ce dernier est une véritable opportunité pour les architectes.



CONSEIL AUX PARTICULIERS



Dans tout le département, au plus proche de vous

L'essence même des CAUE c'est le conseil aux particuliers, inscrit dans la loi sur l'Architecture de 1977, fondatrice de ces derniers. Mission fondamentale du CAUE, le **conseil gratuit et indépendant**, permet aux particuliers en amont de leur projet de bénéficier des compétences et du savoir-faire des architectes du CAUE.

Du simple conseil à une réflexion plus approfondie, les conseillers du CAUE interviennent sur plusieurs thématiques :

- Architecturale
- Juridique
- Technique
- Paysagère
- Energétique
- Phytosanitaire
- Ecologique

De simples recommandations à des croquis de principes en passant par le choix de matériaux, les conseillers accompagnent aussi bien les habitants que les associations, les syndicats ou encore les maîtres d'œuvre par téléphone, mail, en salons ou le plus souvent lors des **63 points de permanences** répartis sur tout le territoire girondin.

Le projet de construction comporte plusieurs étapes et les différentes compétences réunies au sein du CAUE permettent d'accompagner le demandeur tout au long de ce parcours « parfois semé d'embûches ».

Un conseil de proximité sur l'ensemble du territoire

Sur rendez-vous, au siège ou dans les 62 points de permanences mensuels sur toute la Gironde, **les architectes conseillers** du CAUE accompagnent les habitants dans leurs différents projets : construction, rénovation, aménagement, extension,...

Il peut notamment les aider à réfléchir à une implantation judicieuse de leur future construction par rapport à son orientation, à adapter l'organisation de l'espace en fonction des besoins ou encore suggérer des matériaux et des solutions techniques adaptés à leur projet.

Le projet est abordé dans sa globalité, sans oublier les aspects environnementaux, énergétiques mais aussi réglementaires.

À l'issue du rendez-vous, une fiche conseil est établie, détaillant les points abordés. Cette dernière peut être accompagnée de croquis de principes et de diverses recommandations techniques.

Au sein du CAUE les particuliers peuvent également faire appel, gratuitement, aux conseils d'une juriste et d'un conseiller phytosanitaire.

Comment en bénéficier ?

La liste des points de permanence CAUE est disponible sur notre site internet, www.cauegironde.com.

Pour prendre rendez-vous auprès d'un conseiller, les particuliers peuvent contacter :

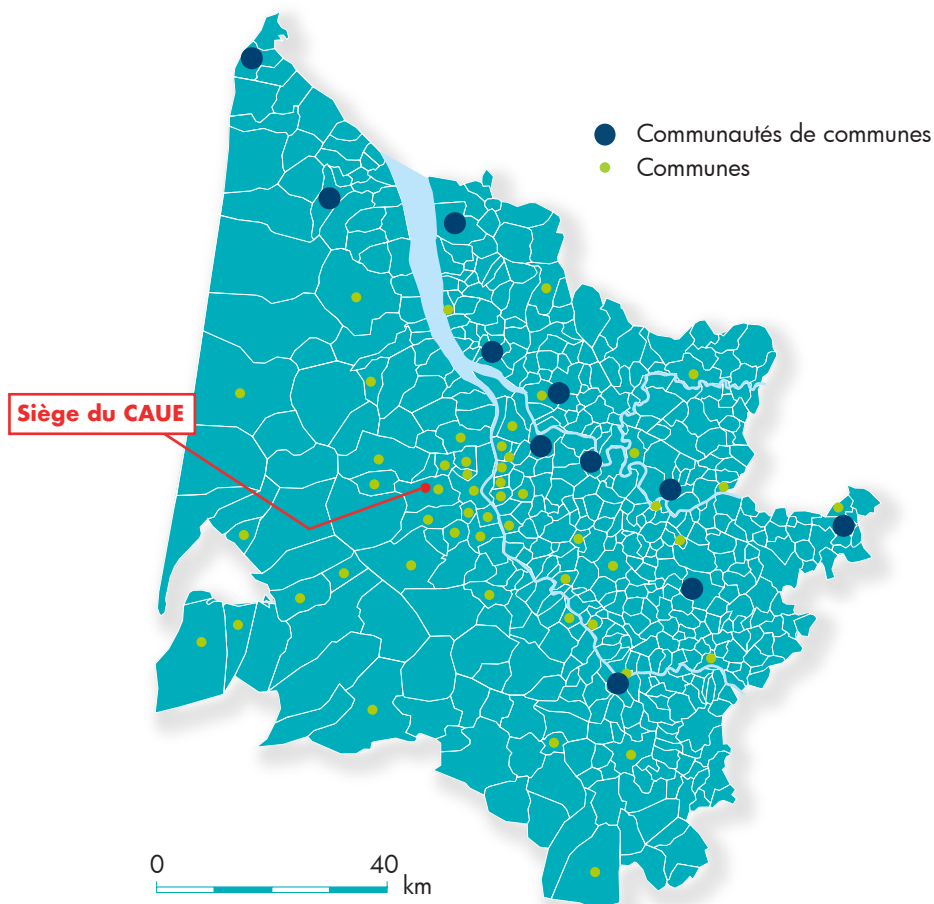
- **le CAUE** de la Gironde,
- **la mairie** de la commune de leur projet.

Pour préparer le rendez-vous, il est conseillé d'amener les documents suivants : certificat d'urbanisme, extrait du règlement du PLU, extrait cadastral, photos du terrain ou bâtiment existant, croquis,...

Un maillage de tout le territoire

63 lieux de permanences mensuelles

AMBARES & LAGRAVE / ANDERNOS / BASSENS / BAZAS / BEGLES / BELIN BELIET BIGANOS / BLANQUEFORT / BLAYE / **BORDEAUX (Conseil départemental)** / **BOURG (CdC)** / BRANNE / **BRAUD ET ST LOUIS (CdC)** / BRUGES / CADILLAC CAPTIEUX / CARBON BLANC / CASTELNAU DE MEDOC / CASTILLON LA BATAILLE / CENON / CESTAS / COUTRAS / CREON / EYSINES / FLOIRAC / GRADIGNAN / GUJAN MESTRAS / LA BREDE / LA REOLE / LA TESTE DE BUCH / LACANAU / LANGOIRAN / **LANGON (CdC)** / LATRESNE / LE BOUSCAT / **LESPARRE MEDOC (CdC)** / LIBOURNE / LORMONT / MARCHEPRIME / MARTIGNAS SUR JALLE / MERIGNAC / MERIGNAC (siège CAUE) / PESSAC / **PINEUILH (CdC)** / PODENSAC / RAUZAN / **SAUVETERRE DE GUYENNE (CdC)** / SAINT ANDRE DE CUBZAC / **SAINT ANDRE DE CUBZAC (CdC)** / SAINT LAURENT MEDOC / **SAINT LOUBES (CdC)** / SAINT MACAIRE / SAINT MEDARD EN JALLES / SAINT SAVIN / SAINTE FOY LA GRANDE / **SOULAC SUR MER (CdC)** / TALENCE / TARGON / TRESSES / **VAYRES (CdC)** / **VIGNONET (CdC)** / VILLANDRAUT / VILLENAVE D'ORNON



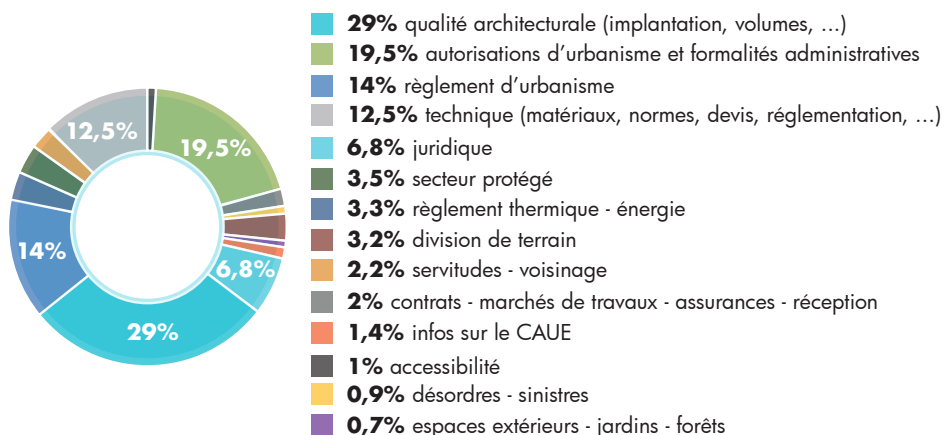
2 979 conseils prodigués en 2016

par les architectes conseillers du CAUE.

On note une forte augmentation du nombre de conseils par rapport à l'année précédente :
+ 11.5 %

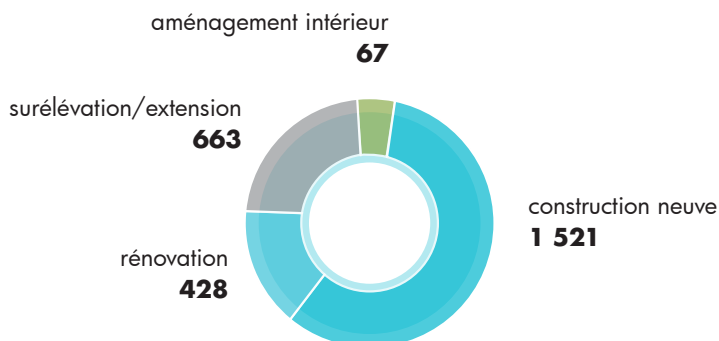
Nature du conseil

Les conseils du CAUE couvrent un panel très large de thématiques, même s'ils sont principalement orientés vers la qualité architecturale, les autorisations d'urbanisme et les formalités administratives. Lors d'un rendez-vous plusieurs problématiques peuvent être abordées (juridique, technique, implantation, etc.).



Type de travaux

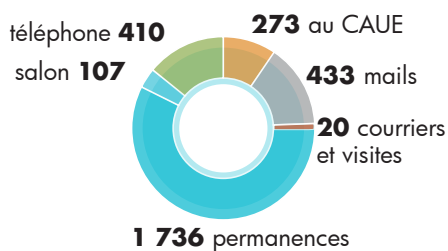
57% des conseils, soit un peu plus de la moitié, ont porté sur un projet de construction neuve ; **25%** sur un projet de surélévation et/ou d'extension ; **16%** sur un projet de rénovation ; **2%** sur l'aménagement intérieur.



Format du conseil

58% des conseils sont donnés dans nos 63 points de permanences sur la Gironde.

Le nombre de conseils donnés lors des permanences au CAUE a augmenté, notamment suite à la création de nouvelles permanences au siège en soirée. Les demandes de conseil par mail ont doublé.



Bénéficiaire du conseil

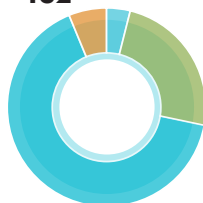
66% des conseils sont demandés par des particuliers.

professionnels de la maîtrise d'ouvrage
(architectes, constructeurs,...)

autres (voisins, SCI, Syndics, artisans,...)

182

110

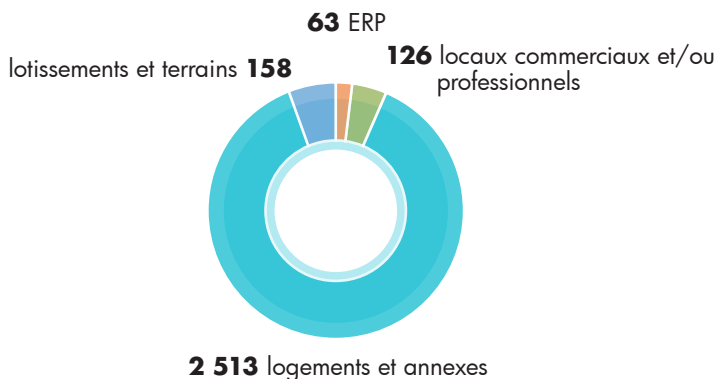


713 institutionnels
(collectivités, mairies, DDTM,
SDAP, avis sur autorisation
d'urbanisme, ...)

1 939 particuliers

Nature de projet

88% des conseils, la très grande majorité, ont porté sur un projet de logement et/ou ses annexes et principalement sur des logements de type maison individuelle. Les autres conseils ont concerné des projets de lotissement et de terrain à bâtir (5,5%), des locaux commerciaux ou professionnels (4,4%) et des Etablissements recevant du public ((ERP) 2,1%).

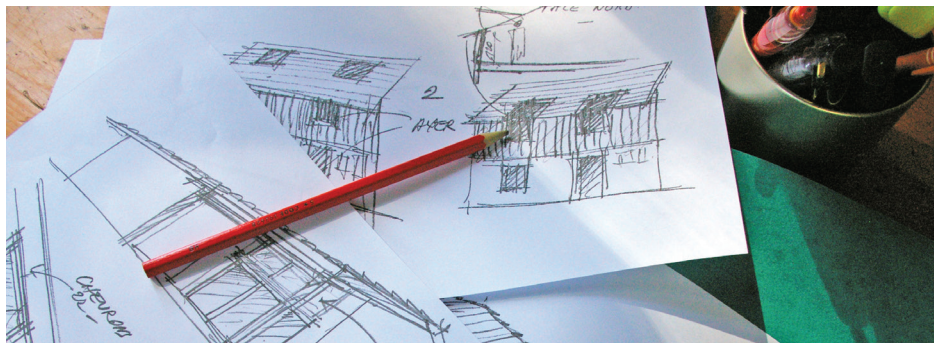


Les temps forts de 2016

Une activité régulière : les conseillers du CAUE ont donné **2 979 conseils**.

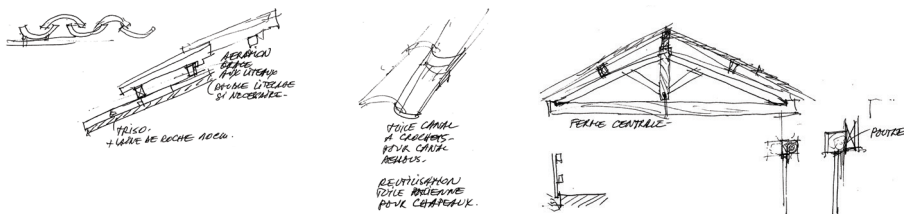
➔ Plus de permanences au siège du CAUE

Plusieurs permanences ont été instituées en journée à notre siège à Mérignac. En proposant de rencontrer des conseillers gratuitement plusieurs fois par mois, le CAUE fait le pari de toucher plus de particuliers. Ces permanences, gratuites, comme toutes celles assurées par les conseillers du CAUE, viennent renforcer les 62 points de permanences de conseils, au plus près de chacun, sur tout le territoire girondin. Le déménagement du siège en cœur de ville l'an prochain renforcera encore plus cette proximité avec chacun, afin de répondre au mieux et au plus vite aux demandes de tous.



➔ L'habitat se rénove, évolue

Tendance forte en 2015, elle se confirme en 2016, l'évolution de l'habitat est au cœur des préoccupations des particuliers, sollicitant beaucoup les conseillers. Les nombreuses modifications dans le domaine de l'urbanisme ont entraîné une augmentation du nombre de questions sur les possibilités réglementaires et administratives liées au projet. Malgré tout, une grande part des conseils porte sur l'évolution du logement : optimisation de l'aménagement existant intérieur, extension ou agrandissement cohérent avec l'existant ? Autant de conseils donnés pour une amélioration du cadre de vie optimale.



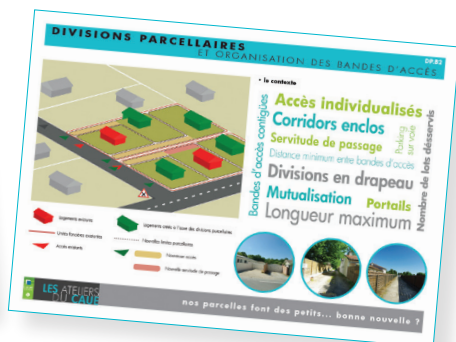
➔ Un nouvel architecte conseiller-ingénieur énergie

Face aux demandes récurrentes des particuliers mais aussi des collectivités, le CAUE a recruté cette année un architecte conseiller/énergie afin de mieux répondre aux besoins et réalités du terrain. Le CAUE apporte ainsi un très fort appui sur la prise en compte des économies d'énergie dans les travaux de rénovation : quels travaux privilégier, avec quels matériaux, etc., et ajoute désormais la dimension énergétique à la vision globale du projet, notamment dans les domaines de l'écoconstruction et de la rénovation énergétique, alliant ainsi les solutions techniques, la réglementation, l'intégration architecturale, les nouveaux matériaux, etc.



➔ La division parcellaire : une question toujours d'actualité

Le CAUE accompagne les porteurs de projets (les particuliers) mais aussi les services instructeurs lors des demandes de division parcellaire. Il s'agit de conseiller sur la « bonne division » tant du point de vue du particulier, pour l'aider à optimiser son projet, que de la collectivité, pour veiller à une bonne intégration dans la stratégie globale de développement communal.



Le conseil architecture et énergie aux particuliers

« Dans un contexte où l'écologie est devenue une nécessité, j'accompagne les particuliers et les collectivités dans le développement de projets économes en énergie. Mes conseils permettent de conjuguer confort de l'habitant, faible consommation énergétique et architecture. Cette équation à mi-chemin entre les sciences de l'ingénieur et l'architecture trouve ses solutions par l'application des principes du bioclimatisme. Je cherche à articuler les attentes et le budget du maître d'ouvrage avec ces principes, quel que soit le projet. Les particuliers peuvent m'interroger dès le commencement de leur projet sur son orientation, son plan, ses matériaux, son système de chauffage, etc., ainsi que sur le respect des normes en vigueur. »



Témoignage de Thomas Bellanger,
architecte conseiller / ingénieur énergie du CAUE*

**Thomas Bellanger reçoit les particuliers sur rendez-vous, au siège du CAUE, tous les mercredis après-midi. Il travaille en partenariat avec les conseillers des Espaces Info Energie (EIE).*

Le conseil juridique aux particuliers

« Faire construire n'est pas qu'une affaire d'architectes, de constructeurs ou d'artisans. La complexité des textes promet de beaux jours aux juristes ! En plus des règles d'urbanisme viennent se greffer celles du code civil concernant les droits de vue, mitoyenneté et servitudes. Le CAUE est souvent interpellé pour aider à la compréhension de ces textes. Pour arriver à trouver une solution satisfaisante pour tous, le CAUE est amené parfois à se rapprocher du service instructeur. Cette collaboration permet d'exprimer les différents points de vue et de parvenir à un compromis conciliant le respect des règles de droit et des intérêts privés. La collectivité qui délivre l'autorisation ne peut se baser que sur les règles d'urbanisme. Quand certains articles du code civil ne sont pas respectés, le CAUE intervient pour proposer une solution qui prend en compte à la fois le règlement d'urbanisme et les droits des riverains. Le conseil juridique donné par le CAUE s'appuie sur des textes, de la jurisprudence, de la pédagogie et beaucoup de bon sens. »



Témoignage d'Isabelle Andrieux,
juriste / directrice adjointe du CAUE

Témoignage sur l'apport du CAUE pour conseiller la collectivité et leurs pétitionnaires

« Ne disposant pas de service juridique au sein de la collectivité, **nous orientons régulièrement les particuliers vers le CAUE, en tant qu'interlocuteur « neutre » et extérieur à la commune**, pour qu'ils obtiennent des renseignements et des précisions quant à leurs droits (recours contentieux, droit privé, etc.). Le conseil gratuit d'une personne experte et disponible pour les écouter ou les recevoir est très apprécié. Un premier renseignement peut donc être donné en mairie, puis confirmé ou complété par le CAUE.



Récemment, par exemple, dans le cadre d'un litige lié à des travaux réalisés et autorisés par un permis de construire, le titulaire de l'autorisation a reçu une convocation par un expert mandaté par le TGI (Tribunal de grande instance) ce qui l'a fortement inquiété. Nous avons alors invité le titulaire de l'autorisation à appeler le service juridique du CAUE pour connaître les tenants et aboutissants d'une telle convocation et la marche à suivre pour défendre ses intérêts.

Parallèlement aux particuliers, **notre service urbanisme peut également être amené à solliciter directement l'aide juridique du CAUE en matière de droit privé** notamment (servitudes de vues, de mitoyenneté, etc.), domaine dans lequel nos connaissances sont parfois insuffisantes. La juriste apporte alors une expertise précieuse qui nous permet de conforter nos acquis en la matière ou de les compléter. Nous avons récemment interrogé le CAUE sur les recours possibles en cas de délivrance d'une déclaration préalable basée volontairement sur des données erronées et faussées. Une note juridique du CAUE sur cette question nous a alors permis de clarifier la situation et de répondre à nos interrogations. »

Témoignage de Cécile Fenouillat,
responsable du service instruction de la ville du Bouscat

SENSIBILISATION



Grand public, public scolaire...

Apprendre à voir, à comprendre, découvrir l'espace architectural, la ville, les villages, les paysages, tout simplement le monde qui nous entoure...

Grand public

L'une des principales missions du CAUE, la sensibilisation du grand public occupe une part importante tout au long de l'année (11 manifestations public, en 2016). Parce que ce sont des passionnés, les conseillers du CAUE élaborent des journées, des circuits, des rencontres autour de toutes les composantes du cadre de vie. Autour d'un film, lors de balades fluviales ou terrestres, de salons ou évidemment dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ou de l'architecture, les équipes du CAUE piquent la curiosité et éveillent les sens.

Public scolaire

Découvrir et comprendre l'architecture, la ville, l'environnement, le paysage, de l'école maternelle au lycée, tel est l'objectif de nos actions de sensibilisation.

En 2016, le CAUE a répondu à 26 sollicitations d'établissements scolaires et plus de **1 450 élèves** ont été sensibilisés au cadre de vie, répartis dans 55 classes.

les incontournables

Journées nationales du ministère de la culture JNA et JEP

➔ Les Journées nationales de l'architecture (JNA)

Pour la 1^{ère} édition des JNA en partenariat avec le 308, siège de l'Ordre des Architectes, le CAUE a imaginé une balade architecturale sur la rive droite intitulée « **308° autour du 308** ».

Cette marche insolite, de part et d'autre de l'avenue Thiers, a proposé à une vingtaine de curieux de tous âges un rayonnement à 308°, une rotation physique et mentale autour du 308 ! Des animations conviviales et ludiques ont permis de découvrir certains bâtiments caractéristiques du quartier et d'autres plus ordinaires qui le composent tout autant ! A chaque arrêt, les participants devaient chercher le mot-clé associé à une lettre pour parler d'architecture.

Exemples :

- C : comme cuivre
(extension échoppe en cuivre)
- S : comme surélévation
(casquette débordant de la toiture monopente extension)...

A la fin de la visite, chaque participant est reparti avec **un livret retraçant l'ensemble du parcours** et les éléments de vocabulaire architectural associé.



➔ Les Journées européennes du patrimoine (JEP)

Cette édition 2016 des JEP était placée sous le signe du « Patrimoine et citoyenneté ». Conscient que chacun vient de quelque part et porte l'empreinte de là où il habite, le CAUE a souhaité faire partager la vie du village de Saint-Symphorien à travers son patrimoine, bien sûr, son histoire mais aussi ses histoires, sous l'oeil décalé de l'artiste Augustine Picard. Cette journée rebaptisée « Ecoutes : sur les traces de la citoyenneté » a convié les visiteurs à écouter les enfants décrire leur collège, les architectes expliquer leurs démarches, le maire présenter son village, les passants partager leurs souvenirs. Entre architectures, paysages et libres expressions contemporaines, cet itinéraire citoyen a permis de comprendre ce village et de saisir la force de son lien social.



Le Label Curiosité et les salons

➔ Le prix Label Curiosité

Chaque printemps, le CAUE donne rendez-vous aux curieux pour le « Label Curiosité ». Ce prix grand public, destiné à promouvoir une architecture locale de qualité, convie 16 jurés (qui ont préalablement candidaté en ligne) à visiter, le temps d'un week-end, 6 réalisations girondines avant d'en débattre, en compagnie d'un architecte-président du jury et sous l'œil d'un reporter-illustrateur. Les jurés de la 2^e édition ont exploré les « **extensions de pavillons** ». A bord du « Bus des Curiosités © », ces amateurs d'architecture ont ainsi pu visiter des réalisations privées, habituellement fermées au public, rencontrer les habitants et partager une aventure humaine. Ils ont récompensé, après plus de deux heures de débat passionné, Alexandre Prout Architecte pour son extension bois réalisée à Tresses en 2011. Le travail de l'architecte, les « prouesses » techniques ou encore l'esthétique ont alimenté les échanges.



➔ Les salons

Salon de la Maison Neuve

13-14 février et 17-18 septembre 2016

Sur le stand du CAUE au salon de la Maison Neuve, les particuliers viennent s'informer et rencontrer un architecte conseiller dès le début de leur projet pour bien définir leurs besoins et leurs enjeux. En moyenne une vingtaine de visiteurs par jour s'arrêtent sur le stand, s'interrogeant en majorité sur les constructions neuves et les questions juridiques qui en découlent.

Salon de l'Habitat

12-13 mars 2016

Outre les permanences, les salons sont l'occasion pour les particuliers de rencontrer directement des architectes conseillers du CAUE. Lors de ce salon, une trentaine de personnes a ainsi pu les questionner sur des sujets aussi variés que la rénovation, l'extension, les questions d'urbanisme.



Les cinés-débats et les balades artistiques

→ Les cinés-débats

3 films, 3 lieux, 3 aventures humaines, 3 débats autour de 3 enjeux de société

- 29 avril à Captieux (90 personnes)

« Un village presque parfait », comédie française du réalisateur Stéphane Meunier sorti en 2015, sert ce soir-là de support au débat sur le thème de la revalorisation des centres-bourgs et des services en milieu rural.

- 27 mai à Bègles (40 personnes)

« Bienvenue à la Ruche », ce documentaire de Jean-Paul Lascar nous invite à suivre durant près de 3 ans, tous les acteurs du projet d'habitat participatif « La Ruche » à Bègles. Du montage du projet au choix des architectes, des travaux à l'aménagement, le récit filmé de cette aventure humaine a permis au public de découvrir, comprendre et débattre autour de l'habitat participatif.

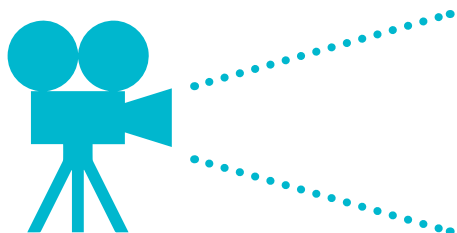
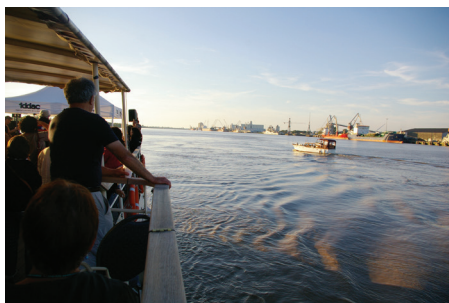
- 13 octobre à La Réole (30 personnes)

« Et si on vivait tous ensemble », de Stéphane Robelin sorti en 2012, a servi de support au débat autour du vivre ensemble et de l'habitat partagé. L'histoire de ces 4 sexagénaires bien décidés à faire toit commun pour éviter la maison de retraite a alimenté les débats après la projection.

→ Les balades artistiques

Dans le cadre de l'Été métropolitain, en partenariat avec L'IDDAC et la ville de Lormont, le CAUE est intervenu lors de deux visites commentées dans un dialogue avec les musiciens de la compagnie Mohein. La première, au fil de l'eau, depuis le Port Bastide, le bateau a parcouru le fleuve jusqu'au marais de Saint-Louis de Montferand, avec une halte au port de Lormont, pour offrir une lecture du paysage inhabituelle des deux rives du fleuve.

La seconde balade artistique s'est déroulée dans le parc de l'Ermitage, pour faire découvrir un lieu insolite, aujourd'hui écrin de nature dans la ville, sur un ancien site industriel à flanc de coteaux.



Atelier « Jardin à l'hôpital » et visite de la Maison Lemoine

➔ Ateliers « Jardin de l'hôpital » (MGEN Bordeaux)

Été 2016, dans la cour du jardin de l'hôpital, des patients (volontaires) sont mis à contribution. Pour améliorer l'ambiance de la cour de l'hôpital, une décision a déjà été prise : graffer les murs d'enceinte par le collectif : les Frères Couleurs. Mais l'hôpital veut aller plus loin. Le CAUE a donc élaboré avec le personnel hospitalier et des patients 3 séances de travail autour du cadre de vie et de l'aménagement de la cour.

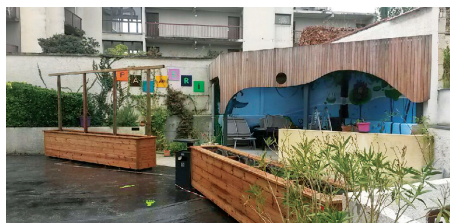
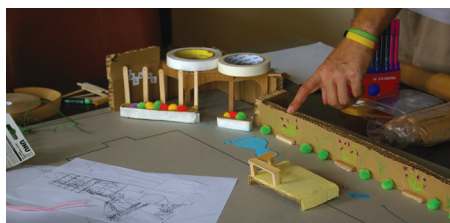
Un premier temps d'observation sur site a permis à chacun de **repérer les éléments fondamentaux** et de nommer les ambiances. Ensuite, les participants ont dessiné individuellement une carte de cette cour (dite carte « sensible »), qu'ils ont présentée. La séance s'est terminée par l'élaboration d'une grande carte « sensible » commune.

Dans un second temps, des thématiques et des axes du futur projet se sont dégagés. Après un long moment d'échanges, il a fallu faire des choix et commencer à hiérarchiser les idées, pour finalement aboutir à **un schéma général d'aménagement**. Enfin, les participants ont **créé une grande maquette commune** du projet et l'ont exposé pendant l'inauguration de la fresque murale en septembre 2016.

Les suites ? Les travaux d'aménagement ont commencé à l'automne 2016, des ateliers de plantations sont prévus au printemps 2017 toujours avec la participation des patients volontaires.

➔ La Maison Lemoine

Pour la commission Com et Culture de l'Apacom, le CAUE a organisé une visite de la Maison Lemoine, construite en 1998 et conçue par l'agence d'architecture OMA, REM Koolhaas. L'occasion de découvrir cette réalisation complexe, alliant prouesse technologique et culturelle : trois niveaux, reliés par une plateforme hydraulique desservant une bibliothèque de plus de neuf mètres de hauteur... Répondant à la contrainte du handicap, son architecture taillée sur mesure s'intègre parfaitement dans le paysage et subjugué le visiteur.



Jardin de l'hôpital

public scolaire

➔ PARKORAMA

Parkorama avec les 5^e du collège Jean Zay à Cenon et du collège de Carbon Blanc. 24 mai et 13 juin

Le concept : une classe répartie en deux équipes, une équipe « parc », une équipe « parking » qui tout au long d'un parcours urbain (le long de la ligne A du tram) vont « s'affronter » lors de battles arbitrées par les professeurs. Les deux équipes argumentent à tour de rôle soit positivement, soit négativement sur leur environnement. Tout au long du parcours (Le Parc relais d'Arlac, le Parking du CHU, Mériadeck, les Quais, le Jardin Botanique, le parc de l'Ermitage), les collégiens ont ainsi pu découvrir des lieux parfois ingrats, cherchant leurs atouts, analysant des documents techniques, pour aller au-delà du « J'aime / J'aime pas ». L'objectif ? A la fin de la journée, avoir un avis argumenté sur un parc ou un parking.



➔ MERIADECK LE VILLAGE PERCHE

Avec les Grandes sections de l'école maternelle Saint-Bruno à Bordeaux. 3 mai
Comment parler d'architecture avec des enfants de maternelle ? En leur faisant faire une chasse aux trésors sur les terrasses de Mériadeck ! Chercher les détails, le mur végétal, le carrelage bleu du bowling, les balcons des immeubles en croix, les brises soleil de l'immeuble Gironde, le porte à faux de la cité municipale, les enseignes du centre commercial, le toit de l'église Saint-Bruno, les façades miroir de la bibliothèque. Armés de leur carnet de visite, les petits explorateurs cherchent et trouvent ce qui fait la spécificité de leur quartier.

Plus tard, en classe, à l'aide de photos qu'ils vont découper, déchirer, composer, coller, ils nous proposent un nouvel immeuble pour Mériadeck.



➔ **Le menu dégustation :
« Autour de mon école il y a... »**

Avec les écoles de : Floirac (Pierre et Marie Curie), Léognan (Jean Jaurès) et de Bommes 3 classes girondines, 3 territoires très différents : la vigne à Bommes, la ville à Floirac, l'entre-deux à Léognan. 90 enfants qui découvrent, analysent, photographient leur environnement puis travaillent pendant 6 mois à l'élaboration d'un diaporama de présentation de leur quartier ou de leur village. En mai, tous se rencontrent, se retrouvent et présentent leur travail aux autres, prouvant et découvrant en même temps que la Gironde est un territoire très varié. Cette année, en prime pour les élèves de Floirac, une visite de la Maison Lemoine !



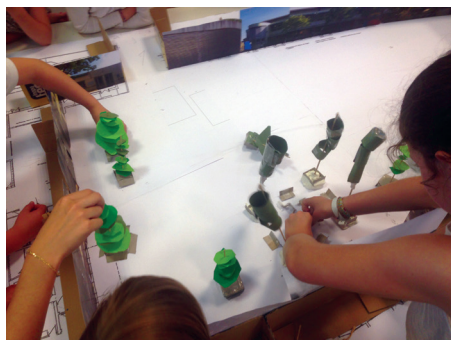
➔ **L'atelier des chefs :
Pour les enseignants : à l'école
de la ville et du patrimoine**

27 avril à La Réole

L'objectif de cette journée, organisée par le CAUE, l'Inspection académique (IA), le rectorat et l'Atelier Canopé, est d'enrichir les pratiques pédagogiques des enseignants en matière de lecture de villes et de villages. Après une conférence donnée par les architectes et urbanistes du CAUE sur « La ville aujourd'hui », les trente stagiaires du primaire et du secondaire, outillés d'une grille de lecture, se sont séparés pour lire et découvrir des parcours différents accompagnés par un binôme CAUE/IA. Les thèmes des deux parcours : « Au fil de l'eau » et « La ville sur la ville » ont permis aux enseignants de vivre une aventure théorique et pratique pour aborder dans leurs classes la construction et l'évolution d'un village, d'un quartier ou d'une ville.



public scolaire



Depuis plus de 30 ans les équipes du CAUE conçoivent chaque année scolaire des visites, ateliers, parcours adaptés aux différents âges et attentes de ces « petits » citoyens (maternelle, primaire, collège, lycée), futurs acteurs de notre cadre de vie.

Les plats à la carte :

Parcours, ateliers, diaporamas et combinés (visite-conférence) pour les écoles et collèges de :

- **Biganos** : collège Jean Zay : **2** classes de 3^e, conférence sur l'architecture Utopique
- **Bordeaux** : école St-Genès : **2** classes de CE2, école élémentaire St-Bruno : **5** classes du CP au CM2, école Tivoli : **2** classes de CM1, lycée des Chartrons : **1** classe de 1^{ère}, lycée Condorcet : **3** classes de 2nd, collège Edouard Vaillant : **1** classe de 5^e, collège du Grand Parc : **1** classe de 3^e (conférences et visites), école Flornoy : **2** classes de CE2 (réflexion sur le réaménagement de la cour), école Deyries : **1** classe de CM1 (travail sur les échoppes), école maternelle La Béchade : **1** classe de Moyens (Je découvre mon école), école maternelle St-Bruno : **1** classe de Grands (Mériadeck, le village perché)
- **Bruges**, collège Rosa Bonheur : **2** classe de 5^e, visite du quartier Ginko et animation autour de l'exposition « Maisons de Girondins »
- **Carbon Blanc**, collège Jean Zay : **1** classe de 5^e, Parkorama
- **Castets en Dorthe**, école élémentaire, intervention pendant les TAP autour des jeux « Je construis ma maison » et « à la découverte du patrimoine de Gironde »
- **Cenon**, collège Jean Jaurès : **1** classe de 5^e, Parkorama
- **Créon**, collège François Mitterrand : **1** classe de 5^e, atelier « Je conçois ma maison »
- **Hostens**, école maternelle : **3** classes, diaporama sur les maisons extraordinaires
- **Parempuyre**, école élémentaire : **2** classes de CM1, visite de Bordeaux (d'une rive à l'autre)
- **Pessac**, école Aristide Briand : **3** classes de CP et **1** classe de CM1 (découvertes des maisons et visites), collège Noès : **5** classes de 5^e (visites et ateliers), collège F. Mitterrand : **2** classes de 3^e, collège Jeanne d'Arc : **1** classe de 5^e (conférence et visite)
- **Salles**, école Lavignole : **1** classe de CM2 (exposition « Maisons de girondins » et visite de Bordeaux), collège : **1** classe de 4^e (présentation des métiers du CAUE)
- **Saint Germain du Puch**, **1** classe de CE2 (les maisons extraordinaires et visites de la cité Frugès, de Mériadeck et de Bordeaux médiéval)
- **Saint-Laurent d'Arce**, **1** classe de CM2 (« Je construis ma maison » et visite de Bordeaux du Moyen Age au XX^e)
- **Saint-Symphorien**, **2** classes de CE2 (les maisons extraordinaires et visites des bâtiments emblématiques du village)
- **Talence**, collège Victor Louis : **2** classes de 5^e (atelier « Je conçois ma maison » et visite de la cité Frugès et des ponts de Bordeaux)
- **Talence**, IRTS (Institut régional de travail social) : **2** classes d'étudiants en 3^e année (visite du quartier de Mériadeck)

INFORMATION COMMUNICATION



Valoriser, promouvoir, animer, découvrir

Cette année encore, la communication du CAUE a été prolifique mais aussi réactive et récréative ! Avec le souci de répondre au mieux aux questionnements et interrogations de ses concitoyens, l'équipe du CAUE a continué de développer son offre d'information, via son centre de ressources, l'application pearltrees ou encore son Observatoire Curiosité. Via également les expositions itinérantes sur les maisons girondines ou la gestion différenciée, via ses flyers, affiches, vidéos, etc., via enfin ses réseaux sociaux, site internet, facebook ou twitter. Une façon d'être en contact permanent, petits et grands, particuliers connaisseurs avertis ou moins, élus, techniciens ou encore professionnels.

Un seul mot d'ordre : vous accompagner !

Un seul objectif : vous aider !

Une priorité : vous conseiller !

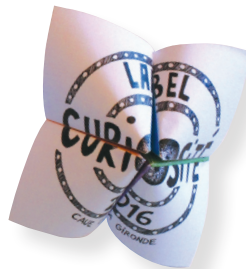
Supports de communication

➔ **15 000 flyers** pour les permanences conseils pour le grand public ont été créés, réalisés, imprimés et distribués ! Des petites bulles colorées pour informer et inciter les particuliers à venir gratuitement consulter un architecte conseiller du CAUE au siège ou dans les différents lieux de permanences sur tout le territoire girondin ! Mais pas seulement des architectes ! Une juriste, un conseiller phytosanitaire et même un ingénieur énergie. Tous renseignent, informent, guident et accompagnent les candidats à la construction, l'extension, la rénovation ou encore la réhabilitation...

➔ **2 expositions** itinérantes « Maisons de Girondins » et « Gestion différenciée », autant de panneaux informatifs à réaliser. Des exemples concrets de qualité architecturale ou de problématiques d'urbanisme sur tout le territoire. Objectif de ces expositions ? Faire prendre conscience et rendre compréhensible par tous les problématiques liées à notre cadre de vie dans toute sa globalité : architecture, urbanisme, environnement, énergie.

De la création de supports classiques donc mais aussi des supports plus originaux, comme les éventails réalisés pour les Journées européennes du patrimoine ou encore un « pliou » aussi nommé « cocotte officielle du Label Curiosité », qui, couplé au teaser « humoristique » pour l'appel à candidature ont trouvé leur public.

Les sujets ne manquant pas, la créativité peut s'exprimer librement dans un seul et même but, vous intéresser.



Les médias

➔ Site internet, facebook, twitter

122 603 pages vues en 2016, +25,7% par rapport à 2015

862 « J'aime » +36,3% par rapport à 2015

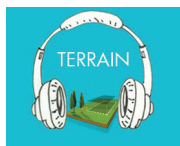
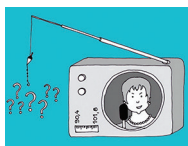
Le CAUE s'emploie à être présent sur les réseaux sociaux et ça marche, sa page facebook est de plus en plus « likée ». Mais le vaisseau amiral reste le site internet du CAUE, vitrine de nos actions et de nos métiers. Outre les actualités de la structure mises en avant, des retours sur les journées de formation et/ou ateliers, des fiches pratiques destinées aux particuliers sont mises régulièrement à jour et téléchargeables. Les expositions, les publications, la veille juridique et bien évidemment les architectures « remarquables » sont à découvrir au fil des pages du site. L'objectif affiché ? Etre encore plus réactif aux actualités du secteur et être un centre de ressources et d'informations pertinent.

Au palmarès des pages les plus consultées sur notre site : le conseil aux particuliers 17,66%. 42,26% y consultent les fiches pratiques, 28,18% les permanences. 79,29% consultent le site du CAUE via un ordinateur, 14,83% via un mobile et 5,88% via une tablette.

➔ « Les Experts » sur France Bleu Gironde

Isabelle Andrieux, juriste / directrice adjointe du CAUE répond en direct, une fois par mois, aux questions des auditeurs de France Bleu Gironde dans l'émission « Les Experts ». A chaque émission son thème et ses questions.

En 2016, ont ainsi été abordés l'aménagement du jardin (piscine, terrasse, plantations, etc.), l'agrandissement d'une maison, les relations de voisinage, les précautions à prendre avec les voisins en cas de travaux, la question de l'achat d'un bien, la rénovation d'une habitation... Toutes ses réponses avec des compléments d'information sont ensuite présentés sur le site internet du CAUE.



Centre de ressources : toujours en évolution !

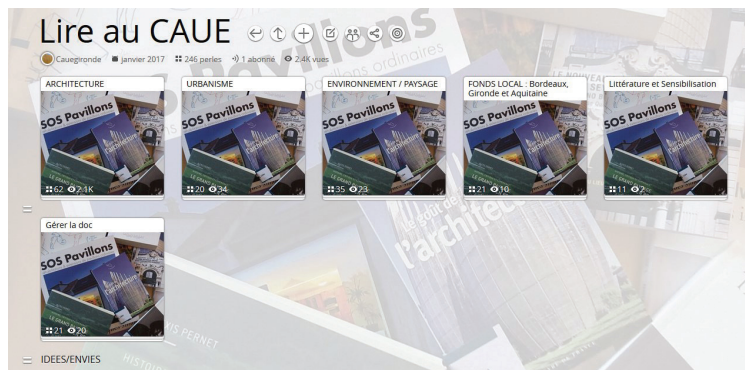
➔ Le fonds documentaire

Le renouvellement du fonds documentaire se poursuit avec une attention portée aux **publications destinées au grand public**, futurs usagers dans le nouveau siège du CAUE de la Gironde. Les ouvrages acquis s'orientent vers les démarches d'économie de la construction, de pratiques vertueuses en architecture, des guides pratiques de construction... En parallèle, les commandes **répondent aux besoins des conseillers** en fonction de l'activité de conseil (gestion différenciée, gestion des eaux pluviales...), de formation (espaces publics, patrimoine et énergie...), de sensibilisation (architectures de loisirs...).



➔ Pearlrees : une autre manière de connaître les dernières acquisitions du CAUE !

Pearltrees est un service web communautaire de curation qui permet d'organiser, d'explorer et de partager des sites web. <http://www.pearltrees.com/cauegironde/lire-caue/> Toutes les nouveautés du centre de ressources s'affichent dans le pearltrees du CAUE de la Gironde, dans la partie « Lire au CAUE ». S'y retrouvent les 4 grandes catégories de classement : architecture, urbanisme, paysage et fonds local. La **collection Architecture** est particulièrement suivie, comptant près de **2 500 vues** (sur les 7 500 totales) grâce aux abonnés qui diffusent l'information dans leurs propres réseaux. Avec cet outil, le partage de la culture architecturale dépasse largement les frontières du CAUE !



L'Observatoire Curiosité 250 références !

FOCUS

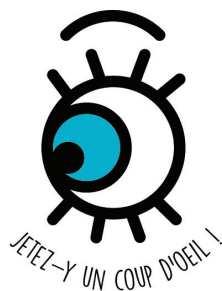
250 réalisations architecturales, urbaines ou paysagères remarquables sont désormais en ligne sur le site de l'Observatoire Curiosité. 250 références girondines regroupant aussi bien des maisons, espaces publics, écoles, bureaux, chais, etc. Avec en ligne de mire toujours la QUALITE !

En 2015, l'Observatoire se dotait d'un nouveau nom et d'une nouvelle identité : Observatoire Curiosité Architecture Urbanisme et Environnement, symbolisé par un œil. Ouvrir l'œil, c'est ce que le CAUE a fait en 2016, référencant donc plus de 100 réalisations remarquables.

L'ambition en 2016 était **d'augmenter le nombre de références** dans les domaines de l'urbanisme et du paysage tout en répondant aux interrogations des élus et des habitants. Tout a donc été mis en œuvre pour y parvenir et faire de l'Observatoire une source de réponses, une ressource active.

Véritable outil de vulgarisation et de sensibilisation à l'architecture, l'environnement et l'urbanisme, les conseillers peuvent y piocher des exemples, les particuliers comprendre les subtilités architecturales, voir la plus-value apportée par les architectes conseillers.

Parallèlement, la mise en avant de réalisations girondines témoignant de la **qualité produite « au quotidien »**, parfois directement issue d'un accompagnement du CAUE auprès d'une collectivité, assure une distinction entre l'Observatoire Curiosité à dimension locale et la vitrine de l'Observatoire national des CAUE. Le CAUE y publie chaque année des références qui illustrent le département notamment via des architectures « reconnues ».





le réseau CAUE

les CAUE,
compétences de
proximité et
intelligence
collective en réseau

FNCAUE, fédération nationale des CAUE

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les départements d’Outre-Mer. Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d’établir des liens, d’échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faire.

La FNCAUE est une association loi 1901, créée le 9 mai 1980, qui représente l’ensemble des CAUE auprès d’autres organismes et des ministères. La FNCAUE est un lieu d’échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE.

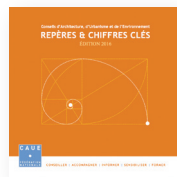
Depuis septembre 2015, le président de la FNCAUE est Joël BAUD-GRASSET, président du CAUE de Haute-Savoie.

Le 2 juin 2016, à l’occasion de l’assemblée générale de la FNCAUE, Alain Charrier, président du CAUE 33, est intervenu aux côtés de Michel Masset, président de l’URCAUE Nouvelle Aquitaine sur l’ACE (Assistance aux continuités écologiques).

La FNCAUE en chiffres*, c’est :

- **92 CAUE au 1^{er} janvier 2016**
- **2/3 des CAUE agissant en union régionale**
- **1 200 professionnels au service des territoires**
- **2 116 administrateurs**

*Source : « repères et chiffres clés » édition 2016



Deux administrateurs de l’URCAUE Nouvelle Aquitaine siègent au Conseil d’administration fédéral :

- Odile LAFITTE, présidente du CAUE des Landes
- Jean-Michel MAGNE, président du CAUE de la Dordogne

En outre, le CAUE 24 représente les CAUE de la Nouvelle Aquitaine à la Conférence technique permanente (CTP) de la Fédération.

Le CAUE de la Gironde, quant à lui, participe aux groupes de travail et cellules d’expertise fédéraux suivants :

- pôle « sensibilisation en milieu scolaire »,
- groupe opérationnel « bouquet d’offres des CAUE »,
- groupe « transition énergétique »,
- groupe « ruralités »,
- groupe « communication »,
- cellule expertise « articulation ingénieries »,
- cellule expertise « paysage »,
- cellule expertise « urbanisme ».



URCAUE, Union régionale des CAUE d'Aquitaine

Initié en 1993, le regroupement des CAUE en Union régionale a pour vocation de :

- permettre les échanges des savoir-faire et des expériences,
- coordonner les actions départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales,
- mettre en commun leurs compétences et moyens.

La gouvernance

Le 26 novembre 2016, à Mont-de-Marsan, l'URCAUE Aquitaine est devenue l'URCAUE Nouvelle Aquitaine : 5 CAUE ont rejoint l'Union régionale (les CAUE du 16, 19, 23, 79, 87). C'est un grand pas ! Désormais, les CAUE des anciennes régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine sont rassemblés autour d'un nouveau projet commun axé sur la transition énergétique, la biodiversité et le paysage ainsi que les identités régionales. Le président de l'URCAUE Nouvelle Aquitaine sera élu en 2017.

En attendant, c'est Michel MASSET, président du CAUE Lot-et-Garonne, qui assure la présidence de l'URCAUE Nouvelle Aquitaine. Il était auparavant, président de l'URCAUE Aquitaine (avant changement de statut).

Il est entouré de :

vice-présidente : Odile LAFITTE, présidente du CAUE des Landes,

vice-président : Jean-Michel MAGNE, président du CAUE de la Dordogne,

trésorier : Alain CHARRIER, président du CAUE de la Gironde,

secrétaire : Annie HILD, présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques.

Les actions

Le CAUE de la Gironde participe à la vie de l'Union régionale. Il s'est investi en 2016 sur :

- l'ACE, « Assistance continuités écologiques » aux porteurs de projets de SCoT et PLUi : le SCoT Haute-Gironde, les PLUi du Bazadais et du Sud-Gironde bénéficient de cet accompagnement par le CAUE,
- la participation aux jurys de concours et de MAPA du Conseil régional,
- la participation aux conseils d'administration du CFAA, en tant que membre représentant l'URCAUE.

Il contribue aux groupes de travail :

- paysage et territoire dans le cadre du suivi de l'ACE,
- patrimoine XX^e et XXI^e siècle,
- transition énergétique.

Enfin, le comptable du CAUE de la Gironde est mis à disposition pour l'URCAUE pour un volume de 70 heures annuelles.



PARTENAIRES EN 2016

Des partenariats au service des collectivités

A&CP / CROA - Échanges ponctuels sur des dossiers d'accompagnement de consultation en marché public

ADIL - Le CAUE est membre du conseil d'administration depuis juin 2015

ADEME - Préparation d'un appel à projet de démarches expérimentales d'accompagnement de SCoT, PLUi et PLU sur la division parcellaire (lancement en 2016) avec le Conseil départemental de la Gironde

ALEC - Signature d'une convention partenariale le 22 novembre 2016 sur 3 volets : accompagnement des collectivités, formations aux élus, techniciens et professionnels et échanges de données. - Co-élaboration et animation d'une journée de formation « planification territoriale et énergétique » - Accompagnement commun de la commune de Blaye sur le volet foncier, stratégie et étude de desserte énergétique

AMG - Participation au salon des élus SELACQ 2016 - Signature d'une convention partenariale le 22 novembre 2016 sur 4 volets : formations aux élus, accompagnement concerté des collectivités, sensibilisation et échanges de données

AQUITAINE Conseil régional - Participation aux jurys régionaux pour le choix des maîtres d'œuvre (construction/rénovation) des lycées - Participation à l'Assistance aux continuités écologiques (ACE) dans les SCoTs et PLUi via l'URCAUE

A'URBA - Intervention au séminaire « qualité d'usage de la densité » co-organisé avec le CEREMA

BORDEAUX - Membre du Club Unesco, avec participation aux comités mensuels d'expertise

Bordeaux Métropole - Application de la démarche « Fonder le projet de territoire sur la nature et le paysage » (depuis 2009) : Ambès

CEREMA - Intervention au séminaire « qualité d'usage de la densité » co-organisé avec l'A'urba

Conservatoire du littoral - Accompagnement sur accessibilité et mise en valeur de sites propriétés du conservatoire, projet de convention en cours

DDTM - Commission d'urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM) depuis 2010 - Echanges méthodologiques réguliers sur les dossiers de suivi de PLU

GIRONDE le Département - Suivi de la **convention partenariale** 2016-2018 sur 25 engagements - **Participation à des jurys de concours** pour des collèges - Membre du **SDENS** (Schéma départemental des espaces naturels sensibles) - Participation au **comité de pilotage** du Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) - Participation aux rencontres des territoires girondins - Sollicitation pour le **projet Cocon 33** par la mission transition énergétique - Participation à la mise en place du nouveau **Prix départemental du paysage** - Membre du comité départemental Agenda 21 - Membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire - Participation au comité technique et comité d'orientation du **Dispositif Paysage** - Participation au dispositif **Aménagé eau** - Membre du comité technique du groupe **InterSCoT girondin** - Membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM) - Membre du réseau de la biodiversité du paysage en Gironde - Conseils sur espaces publics - Appel à projet de démarches expérimentales d'accompagnement de SCoT, PLUi et PLU sur la **division parcellaire** (lancement en 2016), avec l'ADEME

GIRONDE Préfecture - Participation à la sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées - Membre de la commission départementale Sites et Perspectives - Membre de la commission de conciliation en urbanisme

PNR des Landes de Gascogne - Renouvellement convention 2016-2018 - Participation au comité de pilotage « Natura 2000 » - Membre du comité scientifique - Participation au prix paysage et architecture

UDAP - Rencontre avec le nouveau chef de l'UDAP

SYSDAU - Intervention dans le cadre des commissions thématiques « métropole responsable » : métropole nature

SYBARVAL - Contribution à l'élaboration du TEPCV

Des partenariats au service des particuliers

ADIL - Partage de problématiques et enjeux de conseil aux particuliers - Actions de représentation et de valorisations conjointes (salons, conférences...)

Bordeaux Métropole - Participation à l'élaboration de la plateforme PREH sur les ateliers : communication organisation - Accompagnement ADS dans les instructions d'urbanisme suite à la mutualisation

GIRONDE le Département - Poursuite de la permanence mensuelle à l'Hôtel du Département

EIE - Rencontre et co-organisation d'une communication commune sur nos missions

Les constructeurs et les aménageurs - Participation au salon de la Maison Neuve

Des partenariats pour enrichir la formation

AFPA - Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

Bordeaux Métropole - Signature d'une convention partenariale : formation des instructeurs du droit des sols sur la qualité architecturale dans l'instruction

CFAA - Membre du Conseil d'administration au nom de l'URCAUE

DDTM - Intervention à la journée d'échanges « revitalisation centres bourgs en Gironde »

FNSSCoTs - Intervention lors de la journée « Dense avec les SCoTs »

Ils se sont associés aux JOURNÉES DU CAUE 2016 - ALEC, DOREMI, ECIC, EPF Bretagne, SIPHEM, SYBARVAL - Communes de Bonzac, Rions, Saint-Symphorien, la Communauté de communes MACS (40)

Des partenariats pour inviter à la sensibilisation

Inspection académique - Mise en œuvre du programme pédagogique « Autour de mon école, il y a ... » - Organisation de la journée enseignants « A l'école de la ville » (action décentralisée à la Réole) - Organisation en partenariat du projet « Autour de mon école, il y a ... »

CROA/le 308 - Participation aux Journées portes ouvertes via une permanence d'architecte du CAUE au 308 - Intervention au séminaire Loi CAP sur les permis d'aménager

DRAC Aquitaine - Journées européennes du patrimoine - Participation à la nouvelle manifestation « Journées nationales de l'architecture » - Contribution et propositions au groupe « architecture Label XXe siècle »

ENSAP - Participation à l'élaboration du projet de DPEA Médiation architecturale - Intervention dans le cadre de la licence, module « l'espace au regard de l'art et de l'architecture »

IDDAC - Interventions d'animation dans le cadre de l'Été métropolitain

LE FESTIN - Préparation du 5^e tome de la collection architectures et paysages : thématique « loisirs »

Ils se sont associés aux JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2016 : La commune et le cercle ouvrier de Saint-Symphorien, l'artiste Augustine Picard et la banda des « trouble-fête »

L'ASSOCIATION

Une équipe pluridisciplinaire investie d'une mission de service public au profit de tous les publics, pour l'amélioration du cadre de vie, de la qualité architecturale et paysagère.



Le conseil d'administration

M. CHARRIER Alain, président du CAUE
Mme GUILLEMOT Corinne, vice-présidente

collège des représentants des collectivités locales

M. CHARRIER Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I
M. FEDIEU Dominique, conseiller départemental, canton Sud Médoc
M. GILLÉ Hervé, conseiller départemental, canton Landes des Graves
Mme GUILLEMOT Corinne, conseillère départementale, canton Bordeaux IV
M. PERRIÈRE Jean-Guy, conseiller départemental, canton Andernos-les-Bains
M. RENARD Alain, conseiller départemental, canton Nord Gironde

collège des représentants de l'État

M. BRUNELOT Hervé, directeur de la DDTM 33
M. CASSAGNAUD Vincent, chef de l'UDAP 33
M. COUX François, directeur académique

collège des professions concernées

M. CHÉNOT Martin, directeur de l'ENSAP Bordeaux
Mme TASTET Véronique, représentante de l'Ordre régional des architectes d'Aquitaine
Mme VESSAUD Nathalie, présidente de la Chambre de métiers de la Gironde
M. DUBÈS Vincent, représentant de l'Ordre des géomètres-experts

collège des personnes qualifiées

M. BILLOUX Yannick, directeur de l'ADIL 33
M. OFFNER Jean-Marc, directeur de l'A'URBA

collège des personnes élues par l'assemblée générale

Mme DE FRANÇOIS Béatrice, présidente d'Aquitanis
M. FERGEAU Jacques, conseiller communautaire, CdC Jalle Eau Bourde
Mme LAULAN Annie, adjointe au maire de Tabanac
Mme SABACA Véronique, adjointe au maire de Ludon-Médoc
M. SCHMIDT Vincent, membre de la Fédération française du bâtiment de la Gironde
M. SOLANS Bernard, membre de la Chambre d'agriculture 33

représentant élu par le personnel

M. CHABRIER Nicolas puis Mme COMBEAU Martine

personnes associées sans droit de vote

M. COURNU Franck, commissaire aux comptes
Mme DELMAS Chantal, direction qualité de gestion, Conseil départemental
M. LÉON Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil départemental
Mme VOUILLON Élodie, directrice du CAUE

PRÉSIDENTENCE

président Alain Charrier
vice-présidente Corinne Guillemot

DIRECTION

directrice Elodie Vouillon, architecte, urbaniste
directrice adjointe Isabelle Andrieux, juriste

ADMINISTRATION

assistante de direction
Christine Périer-Brunet

comptable
Fabrice Hospital

secrétaire pôle conseil
Patricia Denave

RESSOURCES & COMMUNICATION

chargé(e) de communication
Nicolas Chabrier puis Agnès Caullier

graphiste
Christine Otharan

médiatrice culturelle & documentation
Carole Larribau

chargée de mission
Françoise Vignon

MISSIONS ET ACTIONS TRANSVERSALES

CONSEIL AUX PARTICULIERS
responsable du pôle
Sandrine Piaux

architectes conseillers de secteurs

Agglo Nord-Ouest
Sandrine Piaux

Agglo Sud-Ouest
Marion Delaqueux

Agglo Nord-Est
Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais
Anne van der Elst

Médoc
Dominique Noël puis Jean Julien Barillot

Bassin d'Arcachon/val de l'Eyre
Castillon/Pujols/pays Foyen
Stéphane Schurdi-Levraud

Sud Gironde
Étienne Saliège (architecte et paysagiste)

Entre-deux-Mers
Jean-Noël Bord

Libournais
Pascal Morin

Haute Gironde
Martine Combeau/François Dubreuilh puis Jean-Julien Barillot

Bordeaux
Martine Combeau

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS
responsable du pôle
Fabrice del Aguila

SENSIBILISATION
responsable du pôle
Martine Combeau

architectes, paysagistes et urbanistes conseillers

architecte, urbaniste
Fabrice del Aguila

urbaniste
Fanny Boschat

paysagiste, urbaniste
Bernard Brunet

paysagiste
Sébastien Cannel

urbaniste, géographe
Claire Garnier

paysagiste
Emilie Partaud

conseillère en paysage & environnement
Sylvie Pauliet

architecte, ingénieur en maîtrise de l'énergie
Thomas Bellanger

ingénieur écologue
Anne Delarche-Joli

consultant phytosanitaire
Bernard Chrétien

juriste
Isabelle Andrieux

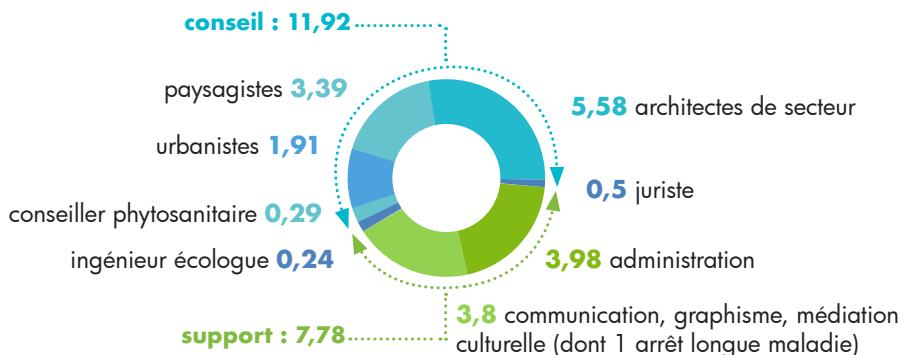
L'équipe au 31 décembre 2016

→ **29 personnes** / 19,70 collaborateurs en Équivalent temps plein (ETP)
(rappel 2015 : 30 personnes/20,63 ETP)

En 2016, l'équipe du CAUE a connu quelques mouvements. En janvier, **François Dubreuilh**, architecte conseiller et **Ketty Poque**, responsable des achats, quittent le CAUE. En juin, l'équipe souhaite un bon départ à la retraite à **Dominique Noël**, architecte conseiller notamment en Médoc, secteur repris par **Jean-Julien Barillot** (arrivé au CAUE en 2015). **Fanny Boschat** assure depuis septembre 2016 le remplacement de **Claire Garnier** (CDD remplacement) au poste d'urbaniste conseiller.

Depuis octobre 2016, le CAUE s'appuie sur **Thomas Bellanger**, architecte conseiller-ingénieur spécialisé en maîtrise de l'énergie. Enfin, en novembre, **Nicolas Chabrier**, chargé de communication est parti vivre d'autres aventures, il est remplacé par **Agnès Caullier**.

Répartition des 19,70 Équivalents temps plein (ETP)



En 2016, **13 stagiaires** (du collège à l'université) sont venus partager la vie du CAUE, pour des stages d'une semaine à 6 mois :

Baptiste Tauzin, **3^e année architecture** (Ensap Bordeaux, 2 mois), Adrien Do Nascimento, **master 2 urbanisme et aménagement** (Université d'Aix-Marseille, 3 mois), Rose-Marie Bugeaud, **3^e année paysage** (Ensap Bordeaux, 1 mois), Clément Saunier, **3^e** (Collège Canterane Castelnaud, 1 semaine), Laure Moranvillier, **technicien d'études en bâtiment** (Greta, 3 semaines), Rémi Lespiau, **2^e année géographie** (Université Bordeaux Montaigne, 3 semaines), Julien Armayan, **licence pro droit immobilier et urbanisme** (Université de Perpignan, 2 mois), Laura Greffier-Noblet, **master 2 urba : paysage et évaluation environnementale et projets de territoire** (Université Bordeaux Montaigne, 6 mois), Clément Collobert, **3^e** (Collège Albert Camus Eysines, 1 semaine), Camille Courtine, **Master 1 paysage** (Ensap Bordeaux, 3 semaines), Selin Seyir, **3^e** (Collège St Joseph Tivoli Bordeaux, 1 semaine), Naomie Ngotatil, **3^e** (Collège Capeyron Mérignac, 1 semaine).

Vie interne

Tous les 2 mois **l'équipe au complet** se réunit lors d'une matinée afin de **faciliter les échanges d'informations et de présenter** :

- les actualités du réseau des CAUE,
- faire un point sur la vie administrative,
- procéder à une revue des 4 missions,
- rappeler l'agenda du CAUE.

Ce moment-là de partage, précieux pour la vie de l'équipe, est aussi l'occasion de faire remonter des demandes du terrain, afin de coller au mieux aux attentes des élus, collectivités ou particuliers.

Outre ces réunions, le CAUE a organisé en juin 2016, **un séminaire d'équipe**. Animé par Loïc Senlis, du réseau TOSCANE, ce temps-là a été mis à profit pour évoquer la vie interne au CAUE. A l'issue de ces deux jours, 5 ateliers « chantiers » de travail ont été mis en place, animés et gérés par des collaborateurs du CAUE afin de proposer des axes d'améliorations. L'implication de tous contribuant à donner un résultat satisfaisant, des décisions seront prises en 2017 pour répondre aux souhaits exprimés dans ces ateliers.

La formation tout au long de l'année

Toute l'année, l'équipe se tient au courant des nouveautés, des avancées, des modifications de lois, etc. et se forme afin d'être réactive et précise dans les conseils qu'elle dispense.

Formations : Architecture/Urbanisme/Environnement

La Division parcellaire (*Mérignac, 1er février*), Gestion des eaux de pluies dans les aménagements urbains (*CFAA, Bordeaux, 21-22 mars*), Les jardins de rues : un enjeu stratégique aux multiples conséquences (*Centre de formation, Chaumont sur Loire, 30-31 mars*), La qualité architecturale dans les PC (*Mérignac, 4 avril*), Réforme de la commande publique (*CFAA, Bordeaux, 27 avril*), Accessibilité handicapés dans les ERP (*CFAA, Bordeaux, 27-28 avril*), RT 2012 dans l'existant (*Mérignac, 2 mai*), 3e rencontres nationales de l'urbanisme durable (*Le Moniteur, Paris, 8 juin*), Décrypter les décrets d'application de la réforme de la commande publique de A à Z (*Le Moniteur, Bordeaux, 5-6 septembre*), Rénovation globale : maîtriser un audit énergétique et patrimonial (*CFAA, Bordeaux, 8-9 septembre*), Voir et comprendre l'architecture (*FNCAUE, Paris, 21-22-23 sept. et 12-13-14 oct.*), Urbanisme et énergie (*CAUE de l'Hérault, Montpellier, 16-17 juin et 17-18 novembre*), PLU : faire projet avec le PLU3.1 de Bordeaux Métropole (*CFAA, Bordeaux, 9 et 23 novembre*).

Formations : Administration

Maîtrise les écrits professionnels (*Institut Bocquet, Bordeaux, 8-9 février*), Gestion des conflits (*BELUD, Bordeaux, 29 fév. et 30 mai*), L'animation de séances participatives (*URCAUE, Mérignac, 29-30 novembre*)

Futur siège du CAUE / chantier Ornano

Le projet porte l'ambition de montrer des savoir-faire, des dispositifs spatiaux lisibles, des matériaux dans leur vérité et une durabilité tranquille : d'en faire un « bâtiment école », symbole des valeurs défendues par la structure. Sa façade inventive rappelle les chais du Bordeaux Maritime, les fermes landaises, les entrepôts viticoles du Médoc et de l'Entre-deux-Mers, en un mot : un bâtiment girondin.



Econome en énergie mais high-tech, pensé pour l'accueil du public et le bien-être des collaborateurs, le futur siège du CAUE, dessiné par l'équipe ADH, bénéficie également et surtout d'une connexion rapide aux territoires via les boulevards, d'une meilleure visibilité et accessibilité, d'un emplacement en interconnexion avec tout le territoire girondin. A découvrir et visiter dans un an !

LES 5 VALEURS DU PROJET



Ateliers & ateliers
grandines

5. UN BÂTIMENT GIRONDIN
"l'image d'une allégorie"

C'est le lieu de formation/accueil, des fermes landaises, les propriétés viticoles du Médoc et de l'Entre-deux-Mers, les chais bordelais, les entrepôts viticoles du Médoc, les fermes landaises, les entrepôts viticoles du Médoc et de l'Entre-deux-Mers, une façade inventive et innovante, le design en adéquation avec le paysage qu'il représente.



patinoire
podestance



1. UN BÂTIMENT HÉRITÉ
"le patrimoine en support"

Une combinaison de portes et de fenêtres, une élégance avec comme un possible et, tout, un chat qui se profile dans le paysage, un aperçu de la transformation.




2. UN BÂTIMENT ÉCOLE
"une pédagogie ascendante"

Ce projet porte l'ambition de montrer dans son projet, des matériaux, des objets, des savoir-faire, des matériaux dans leur vérité, une durabilité tranquille.


ORNANO projet du nouveau siège du CAUE de la Gironde

LES 5 VALEURS




3. UN BÂTIMENT EFFICACE
"toujours fait et demandé"

Une maquette simple à réaliser mais au service de l'ergonomie avec rigueur et précision, une salle de classe à 30 places, 110 m².



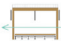
4. UN BÂTIMENT DURABLE
"un développement local"

Une référence à la structure "Norma" et l'architecture globale, une référence à la structure globale, l'impact de la structure, la structure globale, le projet de la structure, le projet de la structure, le projet de la structure.



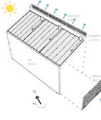
ORNANO projet du nouveau siège du CAUE de la Gironde

LES 5 VALEURS DU PROJET




3. UN BÂTIMENT EFFICACE
"toujours fait et demandé"

Une maquette simple à réaliser mais au service de l'ergonomie avec rigueur et précision, une salle de classe à 30 places, 110 m².



4. UN BÂTIMENT DURABLE
"un développement local"

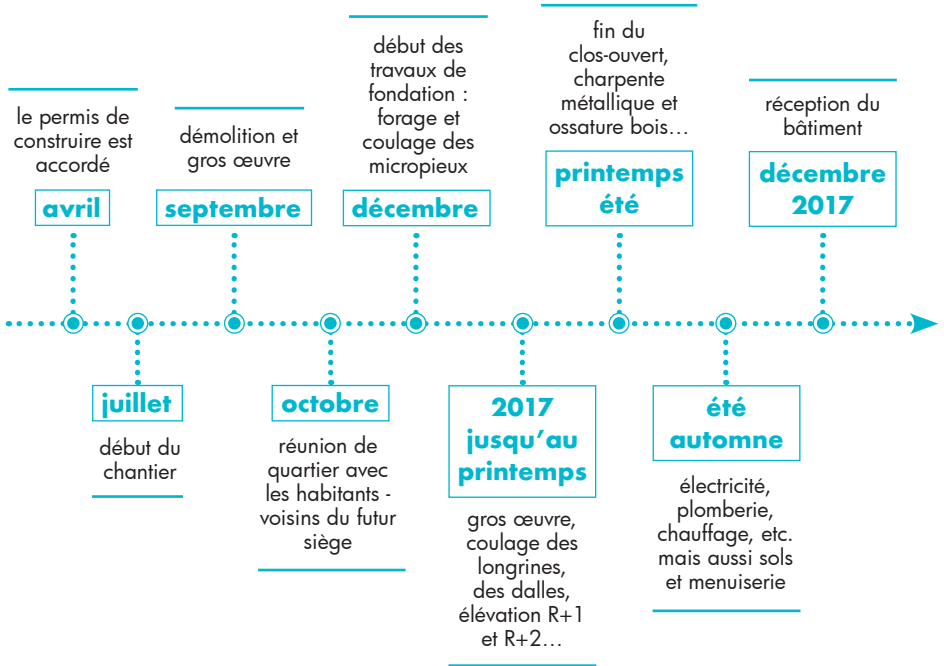
Une référence à la structure "Norma" et l'architecture globale, une référence à la structure globale, l'impact de la structure, la structure globale, le projet de la structure, le projet de la structure, le projet de la structure.



ORNANO projet du nouveau siège du CAUE de la Gironde

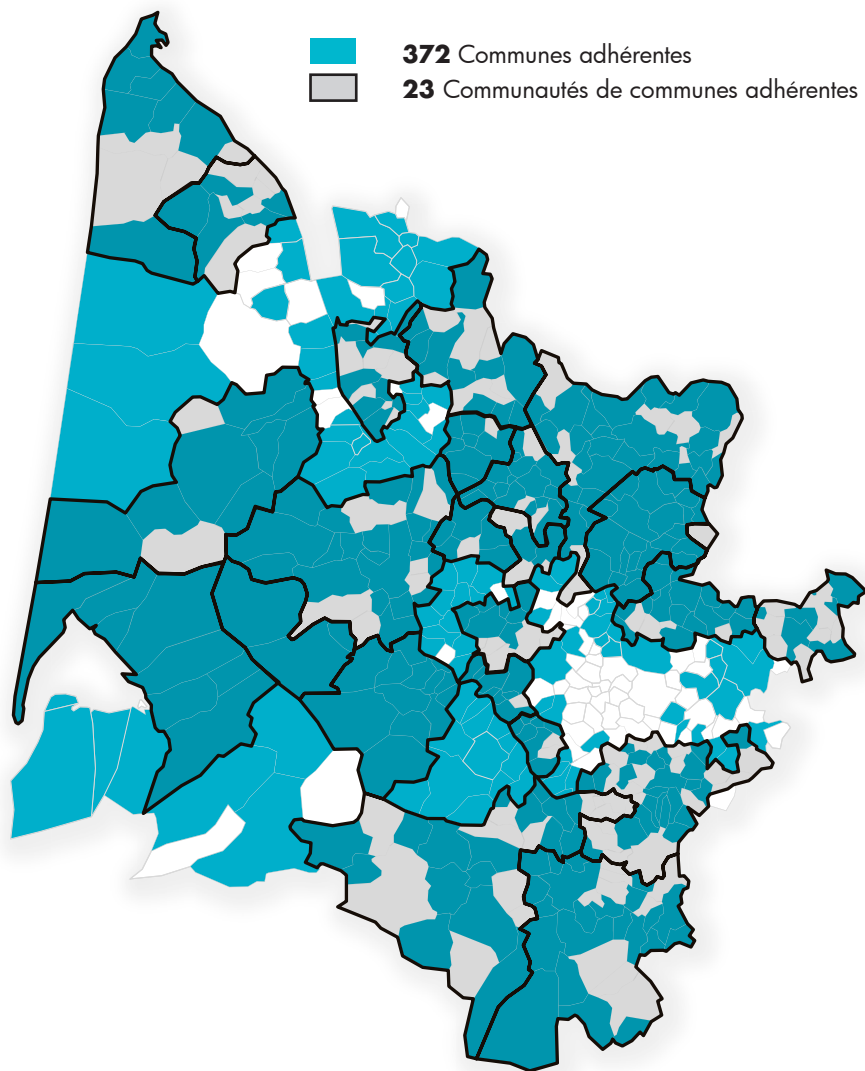


Acheté en septembre 2014, le bâtiment du **283 rue d'Ornano à Bordeaux**, sera le futur siège du CAUE. 2015 a vu le projet se finaliser avec la sélection d'ADH comme maître d'œuvre. En novembre 2015, la demande de permis de construire a été déposée. **2016 a vu le chantier débiter !**



Merci aux 424 adhérents en 2016

Répartition des communes et EPCI adhérents



Adhérer au CAUE

Etre adhérent au CAUE, c'est :

- **Etre un acteur** actif du débat sur le cadre de vie
- **Profiter** d'un accompagnement gratuit pour vos sollicitations de conseillers CAUE dans le cadre de vos projets communaux ou intercommunaux
- **Etre assisté** d'un professionnel pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'œuvre
- **Participer** à la définition des orientations de travail et de recherche
- **Etre informé** des nouvelles acquisitions du centre de ressources
- **Etre invité** à toutes les manifestations organisées par le CAUE
- **Bénéficiaire** du prêt gratuit (hors assurance et port) de nos expositions
- **Recevoir** toutes nos publications gratuites dont le rapport annuel d'activités

Au 31 décembre 2016, le CAUE comptait **424 adhérents**, répartis comme suit :
372 communes / 23 EPCI / 5 syndicats

23 associations / organismes : ADIL / Agence départementale du tourisme / Aquitanis / A'URBA / BMA / Chambre d'agriculture / Chambre de commerce / Chambre des métiers / Chambre des notaires / Chambre syndicale des artisans du bâtiment / Conseil régional de l'Ordre des architectes / Ecole d'architecture et du paysage / Ecole des Beaux-Arts / ERP Robert Lateulade / Fédération des Asso. agréées de pêche et protection des milieux aquatiques / Fédération française du bâtiment / Maison de l'architecture d'Aquitaine / Gironde Habitat / Ordre des géomètres-experts / PNR des Landes de Gascogne / Domofrance / SOLIHA Gironde / UD CLCV

1 particulier

Les nouveaux barèmes de cotisations :

Inchangé depuis plus de 10 ans, le barème de cotisation a évolué en 2016, le CAUE appliquant une nouvelle grille tarifaire, votée par le Conseil d'administration en 2015. Pour actualiser les barèmes, le CAUE s'est appuyé sur la répartition des communes par tranches de population et sur une étude comparative des montants pratiqués par les autres CAUE. Le CAUE a souhaité faire « un geste » envers les plus petites communes, celles de moins de 500 habitants, soit presque la moitié des communes girondines.

MONTANTS DES COTISATIONS ANNUELLES

Communes :

- de moins de 500 habitants : forfait 50 €
- de 500 à 1 000 habitants : forfait 100 €
- de 1 000 à 5 000 habitants : 200 €
- de 5 000 à 10 000 habitants : 300 €
- de 10 000 à 20 000 habitants : 400 €
- plus de 20 000 habitants : 500 €

EPCI - Etablissement public de coopération intercommunale

- de moins de 15 000 habitants* : 250 €
- de plus de 15 000 habitants* : 500 €

* en attente des fusions d'EPCI pour atteindre le seuil et de la stabilisation du seuil des EPCI.

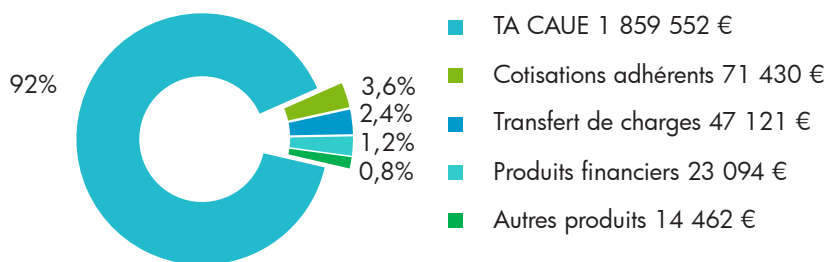
Association : 80 €

Particulier : 20 €

financement

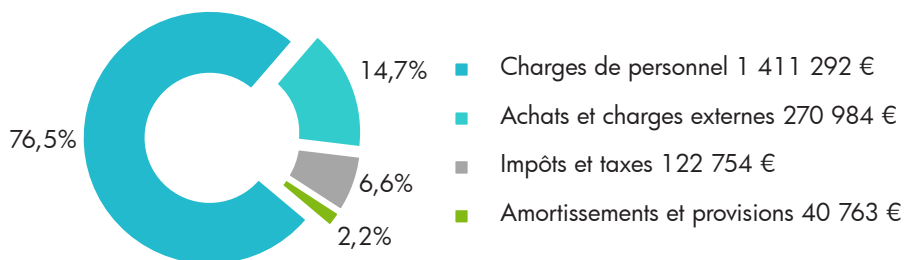
produits 2016

2 015 659 €



charges 2016

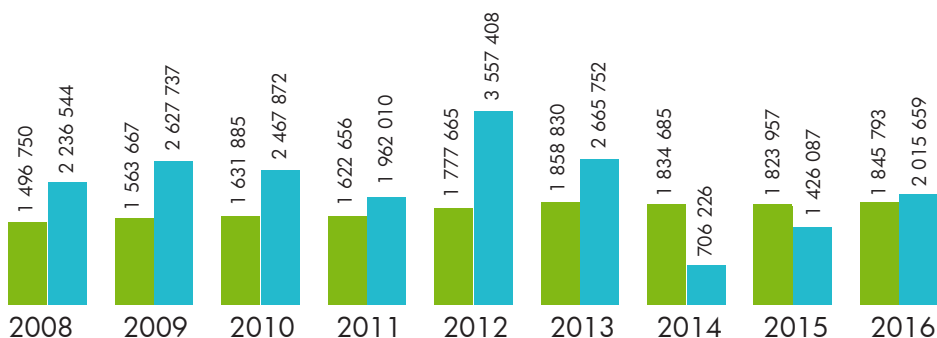
1 845 793 €



résultat de l'exercice

169 866 €

produits/charges variation entre 2008 et 2016



Le reversement de la Taxe d'aménagement (TA) 2016 au CAUE a été négocié avec un montant fixe pour 3 ans (convention 2016 - 2018). Il s'élève à 1 850 000 €. Il est complété de 8 837 € de reliquat de TD CAUE et d'autres subventions pour 715 €.

Le reversement de la TA s'élevait à 1 280 062 € en 2015.

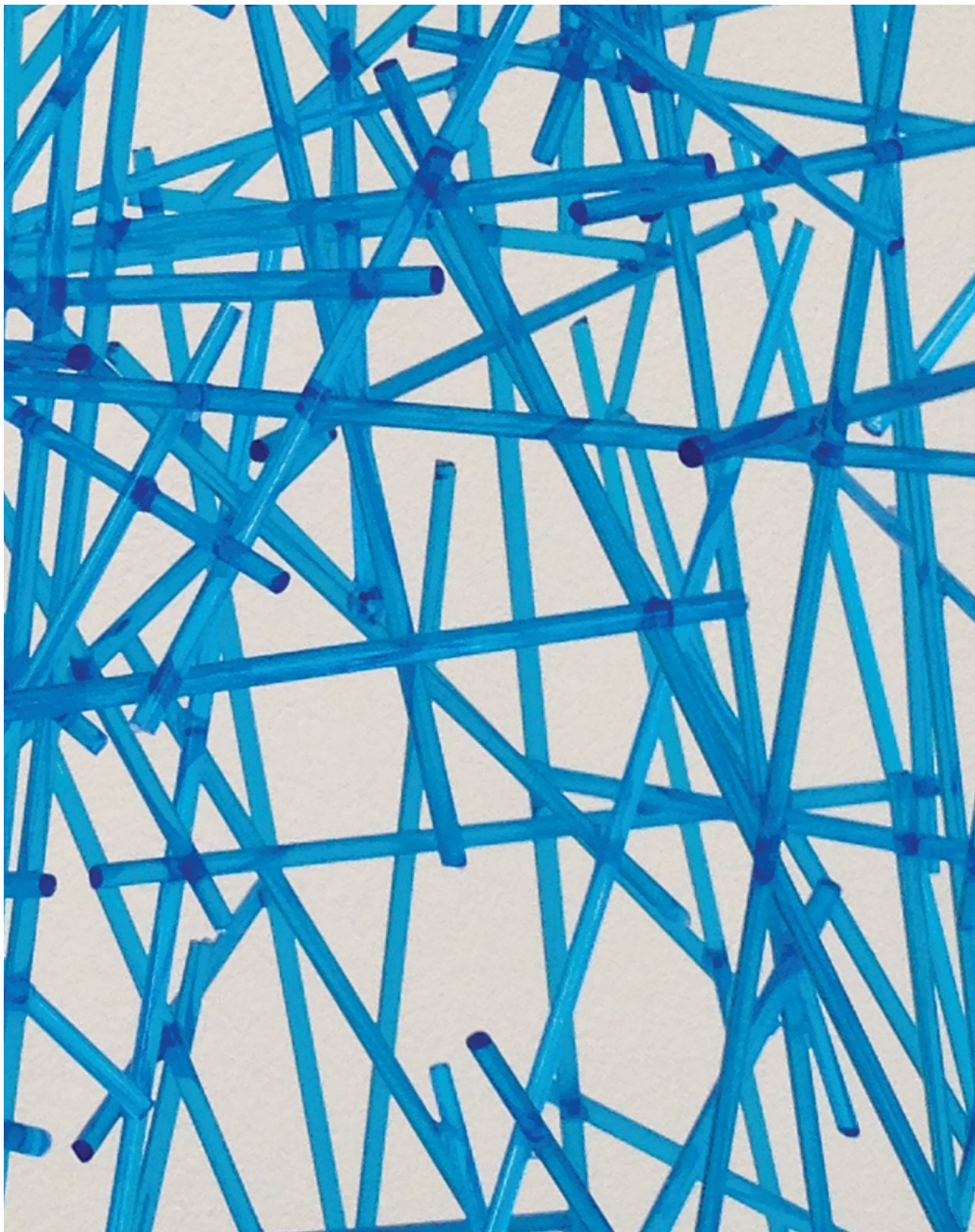
Les cotisations des adhérents atteignent 71 430 € en 2016 contre 44 867 € en 2015 suite à une revalorisation des barèmes fin 2015.

Le montant total des produits s'élève donc à 2 015 659 € en 2016 contre 1 426 087 € en 2015.

Les charges, quant à elles, restent maîtrisées avec un montant de 1 845 793 € en 2016 contre 1 823 957 € en 2015.

Lexique

- AADT** Agence d'appui au développement territorial
A&CP Architecture & Commande publique
ABF Architecte des bâtiments de France
ACE Assistance aux continuités écologiques
ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADIL Association départementale d'information sur le logement
ADT Agence départementale du tourisme
AFPA Association de formation professionnelle pour adultes
ALEC Agence locale de l'énergie et du climat
AMG Association des maires de Gironde
ANDAM Association nationale des directeurs d'associations de maires
A'urba Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine
BMA Bordeaux Métropole aménagement
CAB Convention d'aménagement de bourg
CAE Convention d'aménagement d'école
CAPEB Chambre syndicale des artisans du bâtiment
CAUE Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement
CdC Communauté de Communes
CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CFAA Centre de formation des architectes d'Aquitaine
CROA Conseil régional de l'ordre des architectes
DDTM Direction départementale des territoires et de la mer
DRAC Direction régionale des actions culturelles
DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EIE Espace info énergie
ENSAP Bx École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
EPCI Établissement public de coopération intercommunale
EPF Établissement public foncier
ERP Établissement recevant du public
FFB Fédération française du bâtiment de la Gironde
FFP Fédération française du paysage
FNCAUE Fédération nationale des CAUE
FNSCoT Fédération nationale des SCoTs
IA Inspection académique
IDDAC Institut départemental développement artistique culturel
MGEN Mutuelle générale de l'éducation nationale
OTEM Office du tourisme de l'Entre-deux-Mers
PLU Plan local d'urbanisme
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal
PMR Personnes à mobilité réduite
PNRLG Parc naturel régional des Landes de Gascogne
SAFER Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCI Société civile immobilière
SIPHEM Syndicat interterritorial du pays du haut Entre-deux-Mers
SCoT Schéma de cohérence territoriale
SYBARVAL Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon-Val-de-l'Éyre pour le SCoT
SYSDAU Syndicat mixte du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
TEPCV Territoires à énergie positive pour la croissance verte
UDAP Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UMF Union des maisons françaises
URCAUE Union régionale des CAUE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil départemental de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62

www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com

